

INSTITUTO SUPERIOR DE CONTABILIDADE E ADMINISTRAÇÃO DO PORTO

A Francofonia e o Quebeque

Lúcia Pedrosa

Texto da lição da área disciplinar de “Línguas e Culturas” que visa dar cumprimento ao regulamento das provas públicas de avaliação de competência pedagógica e técnico-científica do ISCAP, a que se referem os números 9 a 11 do artigo 6.º da Lei n.º 7/2010, de 13 de maio.

Introdução

Objetivo deste Texto

O texto da lição, cujo tema é “A Francofonia e o Quebeque” e que se integra na área disciplinar de “Línguas e Culturas”, visa dar cumprimento ao regulamento das provas públicas de avaliação de competência pedagógica e técnico-científica do ISCAP, a que se referem os números 9 a 11 do artigo 6.º da Lei n.º 7/2010, de 13 de maio.

Motivação na Seleção do Tema

A opção pelo tema “A Francofonia e o Quebeque” fundamenta-se em fatores objetivos de relevância curricular e fatores relacionados com a importância da cultura francesa e da francofonia no ensino da língua francesa.

Relevância Curricular do Tema

Os planos curriculares das Licenciaturas em Assessoria e Tradução, Comunicação Empresarial e Comércio Internacional do Instituto Superior de Contabilidade e Administração do Porto (ISCAP) incluem as seguintes unidades curriculares de Francês:

i) Licenciatura em Assessoria e Tradução:

Francês I e Francês II (1.º ano), Francês III e Francês IV (2.º ano), Tradução de Texto Técnico I – Francês e Tradução de Texto Técnico II – Francês (3.º ano).

ii) Licenciatura em Comunicação Empresarial:

Língua e Cultura Estrangeira B I – Francês e Língua e Cultura Estrangeira B II – Francês (1.º ano), Língua e Cultura Estrangeira B III – Francês e Língua e Cultura Estrangeira B IV – Francês (2.º ano), Língua e Cultura Estrangeira B V – Francês e Língua e Cultura Estrangeira B VI – Francês (3.º ano).

iii) Licenciatura em Comércio Internacional:

Francês de Negócios I e Francês de Negócios II (1.º ano), Francês de Negócios III e Francês de Negócios IV (2.º ano) e Francês Aplicado ao Comércio (3.º ano).

Da análise deste elenco de unidades curriculares, ressalta a importância da área disciplinar de Língua e Cultura Francesas.

Atualmente, a francofonia é uma parte essencial do conteúdo programático de Francês III de Assessoria e Tradução, fazendo assim todo o sentido abordar-se a história e a cultura do Quebec, entre outros exemplos.

Importância do Tema

A maior parte das sociedades em que vivemos são multiculturais, no sentido em que se verifica a coexistência de várias culturas diferentes na mesma sociedade.

O trajeto histórico e económico de cada sociedade e a existência de fluxos migratórios levaram ao estabelecimento de diversas comunidades étnicas e ao contacto e convivência de línguas, religiões e costumes diferentes. Também a globalização (via televisão e internet) desencadeou o consumo de ideias e de outros produtos culturais, de origem distinta, no âmbito da arte (música, dança, literatura, pintura, escultura, fotografia), do desporto, da religião, da política e da moda, por exemplo, difundindo a multiculturalidade.

Estudar uma outra língua e as correspondentes comunidades linguísticas pressupõe valorizar a diversidade cultural nas vertentes política, social e económica. Assim, o conhecimento do francês e da francofonia permite promover o diálogo do

estudante com o fenómeno multicultural e formá-lo como um ser crítico e aberto ao mundo moderno.

Por outro lado, muitos dos estudantes que estudam francês querem trabalhar em empresas francófonas ou mesmo emigrar para países francófonos, pelo que o estudo da francofonia facilita a integração nessas novas realidades socioculturais.

Em suma, num mundo em que o inglês aparece como língua hegemónica é importante mostrar a relevância cultural e económica das outras línguas, nomeadamente do francês, que é uma das línguas estrangeiras mais ensinadas no mundo. Além disso, o francês continua a ser uma língua de cultura e da moda e é um idioma importante no mundo empresarial e comercial, visto que um grande número de empresas europeias têm a sua sede em França.

Objetivos da Lição

O objetivo desta lição é fazer uma exposição atualizada dos aspetos essenciais da francofonia e apresentar o caso do Quebec como motivação para os alunos fazerem a sua própria pesquisa sobre a cultura de um país francófono, pesquisa essa de que deverá resultar uma apresentação na aula.

Em particular, pretende-se:

1. Introduzir o conceito de francofonia, a sua evolução, objetivos e instituições.
2. Apresentar o Canadá na sua vertente francófona e destacar o caso da província francófona do Quebec.
3. Relacionar o francês do Quebec com a identidade desta província e mostrar algumas das suas particularidades.

Enquadramento da Lição

Esta lição é apresentada aos alunos do 2.º ano de Francês III da Licenciatura em Assessoria e Tradução, no 1.º semestre. Deve sublinhar-se que estes alunos já têm conhecimentos de Francês que correspondem ao nível B1 do Quadro Europeu Comum de Referência para Línguas.

Considerações Pedagógicas

Tendo em conta os condicionalismos desta lição de síntese, adotámos um método expositivo em que são projetados diapositivos – criados com o programa Microsoft Power Point – para conduzir a apresentação, sintetizar as ideias e facilitar a aprendizagem.

Para se compreender a maioria dos conceitos, são suficientes conhecimentos de Francês como utilizador independente que, como se referiu, os alunos já adquiriram previamente.

Este texto pode servir de material de apoio ao aluno, no capítulo da francofonia das unidades curriculares de Francês.

Organização e Sumário

A lição está estruturada em 4 capítulos, para além da presente Introdução.

No Capítulo 1, introduz-se o conceito de francofonia numa perspetiva histórico-geográfica e refere-se os seus objetivos, em particular a difusão da língua francesa, e as suas instituições.

No Capítulo 2, apresenta-se o Canadá como país francófono. Resume-se a sua história e destaca-se o caso da província francófona do Quebec.

No Capítulo 3, aborda-se o francês do Quebeque. Refere-se a sua importância, nomeadamente na forma como determina a identidade desta província, e discute-se algumas das suas particularidades.

Finalmente, no Capítulo 4 apresenta-se as conclusões.

Table des Matières

1. La francophonie	1
1.1 Les origines du mot «francophonie» et ses divers sens	1
1.2 La francophonie et ses institutions	5
1.3 Moyens de diffusion de la langue française	10
1.4 Conclusion	14
2. Le Canada pays francophone.....	16
2.1 Introduction	16
2.2 La fondation du Canada	17
2.3 La scission du Canada.....	20
2.4 L'union des deux Canadas.....	21
2.5 Le nouveau Canada	22
2.6 L'indépendance du Canada.....	24
2.7 Le redressement du Québec	25
3. Le français québécois	29
3.1 A la quête de l'identité québécoise.....	29
3.2 Le français québécois s'impose	31
3.3 Les origines du français québécois	33
3.4 Les particularités du français québécois.....	36
Lexique.....	37
Tutoiement	39
Féminisation des noms de professions	39
Doublets.....	39
Expressions idiomatiques	40
Jurons ou sacres.....	40
Différences dans la structure verbale	41
Anglicismes	42
Quelques phénomènes phonétiques caractéristiques du français québécois	44
Conclusion	48
4. Conclusions	49
Bibliographie.....	50

1. La francophonie

1.1 Les origines du mot «francophonie» et ses divers sens

A la fin du XIX^e siècle, on a essayé de classer la population mondiale en fonction de sa race, comme par exemple Joseph Gobineau, dans son œuvre *Essai sur l'inégalité des races humaines*, qui le range parmi les premiers théoriciens des races. A la même époque, le géographe Onésime Reclus, connu pour être l'inventeur du mot «francophonie», a eu l'idée originale de regrouper les habitants de la planète en fonction de leur langue, après avoir voyagé beaucoup en Europe et en Afrique du Nord. Dans son ouvrage *France, Algérie et Colonies* (1886), il emploie les mots «francophonie» et «francophone» en les mettant entre guillemets, ce qui montre leur nouveauté. Dans *Géographie de la France et de ses colonies* (1873), il estimait qu'il y avait autour de 52 millions de francophones dans le monde.

Onésime Reclus regroupe les populations selon une base linguistique et, en même temps, il tient en compte les relations géographiques et il manifeste qu'il a déjà des soucis humanitaires et de coopération. Cependant, dans la première moitié du XX^e siècle on emploie davantage le mot «francité» pour désigner tout ce qui émane de l'esprit français. Les Belges l'utilisent régulièrement et ils fondent à Bruxelles la «Maison de la francité». Roland Barthes, dans son œuvre *Mythologies* (1957), écrit que «la frite est le signe alimentaire de la francité». Mais en 1962, Jean-Marie Domenach, le directeur de la revue *Esprit*, a préparé avec Camille Bourniquet un numéro sur «le français, langue vivante» où les mots francophone et francophonie reviennent souvent.

Les dictionnaires français ont tardé à intégrer ces mots. Comme note Michel Tétu dans son ouvrage *La Francophonie : Histoire, problématique et perspectives*, en 1930 on trouve déjà le mot «francophone» dans le *Grand Larousse de la langue française*, mais le mot «francophonie» n'y figure pas et reste comme un néologisme jusqu'aux années soixante. En 1962, le *Grand Larousse de la langue française* atteste «francophonie» et le définit de la façon suivante : «collectivité constituée par les peuples parlant le français».

En 1968, l'Association de solidarité francophone publie le premier *Dictionnaire de la francophonie* et on trouve un long article dans le magazine *Quid* consacré à la francophonie, où les noms de Senghor et de Bourguiba sont mentionnés comme étant des figures importantes de la francophonie qui veulent promouvoir l'idée d'une large communauté qui réunisse tous ceux qui bénéficient de la langue française et de son héritage culturel. L'autre nom très important est De Gaulle comme note Michel Tétu dans son ouvrage *La Francophonie : Histoire, problématique et perspectives*. Le général Charles de Gaulle, l'homme de la décolonisation, n'a jamais prononcé officiellement le mot *francophonie*, mais il s'intéressait beaucoup à ce sujet et souhaitait le regroupement des pays francophones de tous les continents dans une «communauté de langue, de culture, d'idéal».

«Le projet francophone avait été conçu par Philippe Rossillon et moi-même, principalement dans son volet politique, au tout début des années 1960, après ma mission au Québec» disait Bernard Dorin dans son intervention, *Senghor, dès l'origine du projet francophone*, au colloque *Senghor et la francophonie*. Et il ajoutait :

Notre idée était de faire démarrer la Francophonie politique par l'Afrique en choisissant trois chefs d'Etat africains particulièrement respectés: les présidents Diiori Hamani du Niger, Habib Bourguiba de Tunisie et surtout Léopold Sédar Senghor du Sénégal (...)

La Francophonie scelle définitivement la fin du colonialisme en établissant l'égalité des droits et des devoirs entre la France et ses anciennes colonies africaines, dont évidemment la plus ancienne de toutes: le Sénégal. A la notion de subordination devait se substituer la notion de dignité réciproque (...)

La Francophonie est de nature à renforcer la cohésion entre les nouveaux Etats indépendants d'Afrique (...)

Devant la difficulté de choisir entre deux cultures, l'africaine et l'occidentale, l'homme africain peut réaliser, grâce à la Francophonie, un véritable «métissage des cultures» qui est la solution culturelle de demain. (Le Président Senghor semble avoir ainsi prévu, au moins dans le domaine culturel, le phénomène actuel de la mondialisation.) (...)

La Francophonie doit permettre de conserver l'unicité de la langue française ainsi que sa pureté verbale et lexicale. Elle sera ainsi une protection contre le phénomène

de «créolisation» qui affecte les parlers d'Haïti, des Petites Antilles et des îles de l'océan indien. (En cela Senghor s'opposait à Aimé CESAIRE, le chantre du créole.)

(Cercle Richelieu Senghor de Paris, Les colloques, Senghor et la francophonie)

Maurice Saint-Germain, dans la recension de l'ouvrage *La francophonie* de Xavier Deniau, constate que :

Le mot francophonie aurait un sens linguistique et géographique, mais aussi spirituel et mystique, et enfin un sens institutionnel auquel l'auteur va s'attarder davantage dans son livre.

Dans son sens spirituel et mystique, l'auteur classe l'appartenance à une communauté, le partage de valeurs communes, l'ouverture au monde extérieur, le dialogue, l'accueil de la différence, la préparation de l'avenir, un lien sentimental, enfin un humanisme.

Xavier Deniau est une personnalité politique française qui a été le Président du Comité de la Francophonie et qui a eu la francophonie comme mission tout au long de sa carrière. Selon Deniau, la francophonie actuelle n'a rien à voir avec les manifestations de racisme, d'impérialisme ou de colonialisme. La francophonie est synonyme «de multilatéralité, de diversité culturelle, linguistique, historique, économique et sociale, et même d'universalisme.» (Saint-Germain, 1997)

D'après Xavier Deniau, le Maghreb, l'Afrique noire et les francophones de l'océan Indien, du Pacifique et d'Asie jouent un rôle important dans l'expansion du français. Il y a aussi des pays où le français n'est ni langue maternelle ni langue officielle, mais où la langue française occupe une place importante comme langue de culture, comme par exemple l'Albanie, la Bulgarie et la Roumanie. Le français est donc une langue privilégiée, parce qu'elle est parlée sur les cinq continents par des locuteurs de toutes les ethnies et religions.

Il est difficile d'estimer le nombre de francophones dans le monde, vu que cela dépend de la définition de ce que l'on entend par francophone.

Veut-on parler de ceux pour qui le français est une langue d'usage unique, de ceux pour qui il est langue seconde, simple langue de culture, ou veut-on même parler de locuteurs potentiels? (Saint-Germain, 1997)

Selon la définition, l'estimative pourra doubler ou tripler, mais il croit qu'au plan mondial le français n'a en proportion ni gagné ni perdu depuis cent ans.

La France est cependant le point d’ancrage de la francophonie et les francophones du Canada et surtout les Québécois sont aussi très impliqués dans ce mouvement de la francophonie qui a été un moteur important dans leur prise de conscience culturelle et politique.



Figure 1 Le monde de la francophonie (source : Organisation Internationale de la Francophonie)

Deniau, dans son ouvrage, donne beaucoup d’importance au Québec et à son rôle dans le développement de la francophonie, surtout après la fondation à Montréal en 1961 de l’AUFELF (association des universités partiellement ou entièrement de langue française) et grâce à l’entente de coopération culturelle de 1965 entre la France et le Québec. En 1961, lors de sa visite officielle en France, le ministre du Québec Jean Lesage inaugure à Paris la Maison du Québec qui deviendra plus tard la Délégation générale du Québec qui est une mission diplomatique dûment accréditée.

La francophonie a trouvé des obstacles sur son chemin : l'hégémonisme anglo-américain dans les domaines des sciences et des techniques, la crainte d'une domination de Paris, le sous-développement de plusieurs pays francophones et le fait que le Québec en étant grand est une communauté d'origine française, dont la langue maternelle et officielle est le français, mais qui n'a pas beaucoup de pouvoir, parce qu'il a seulement le statut de province canadienne.

On doit prêter aussi attention au français langue scientifique. Pour que la langue française ait une projection internationale il faut valoriser la recherche scientifique menée par des francophones et que ses communications soient en français, pour arrêter le recul du français comme langue scientifique dans les derniers vingt ans.

Selon la loi Toubon, loi relative à l'emploi du français, le français doit être la langue de l'enseignement (primaire, secondaire, supérieur) en France, «mais on constate qu'un nombre croissant d'universités françaises mettent en place des cursus en langue anglaise pour les étudiants étrangers (...) et cette année un directeur d'études françaises a décidé de tenir son propre séminaire en anglais.» (Encrevé, 13)

Pour que le français soit une langue de l'avenir «il reste beaucoup à faire en création de revues scientifiques, organisations de colloques, production de néologismes et de banques de données, de même qu'en mise en œuvre d'éditions compétitives.» (Saint-Germain, 1997)

1.2 La francophonie et ses institutions

La francophonie, au début un mouvement diffus, commence à prendre de la consistance et à s'institutionnaliser. La francophonie internationale s'est institutionnalisée en 1970 dans l'Agence de Coopération Culturelle et Technique (ACCT) qui est devenue Agence de la Francophonie en 1995, avant de prendre son appellation actuelle en 1998 – Organisation Internationale de la Francophonie (OIF). L'OIF joue un rôle très important dans la défense de la langue et culture françaises et des intérêts politiques et économiques des pays francophones.

L'Organisation internationale de la Francophonie est une personne morale de droit international public et possède une personnalité juridique, dont le siège est à Paris

(France). Elle a été créée par la Convention de Niamey du 20 mars 1970 sous l'appellation d'Agence de Coopération Culturelle et Technique (ACCT). (Organisation Internationale de la Francophonie, La Francophonie)

L'OIF est placée sous l'autorité de trois instances politiques: le Sommet, l'instance suprême de la francophonie qui réunit tous les deux ans (le premier a été présidé par François Mitterrand et a eu lieu en 1986 à Versailles en France), la Conférence Ministérielle de la Francophonie (CMF) et le Conseil Permanent de la Francophonie (CPF).

Les trois instances de la Francophonie consacrées par la Charte de la Francophonie (article 2) sont : la Conférence des chefs d'État et de gouvernement des pays ayant le français en partage communément appelée "Sommet"; Conférence ministérielle de la Francophonie (CMF) et le Conseil permanent de la Francophonie (CPF).

Le Sommet se réunit tous les deux ans. Il est présidé par le chef d'Etat ou de gouvernement du pays hôte du Sommet jusqu'au Sommet suivant. Il statue sur l'admission de nouveaux membres de plein droit, de membres associés et de membres observateurs à l'OIF. Le Sommet définit les orientations de la Francophonie de manière à assurer son rayonnement dans le monde, dans un Cadre stratégique décennal. Il adopte toute résolution qu'il juge nécessaire au bon fonctionnement de la Francophonie et à la réalisation de ses objectifs. Il élit le Secrétaire général de la Francophonie.

La Conférence ministérielle de la Francophonie (CMF) se réunit chaque année afin d'assurer la continuité politique du Sommet. Les Etats et gouvernements membres ou observateurs du Sommet y sont représentés par leur ministre des Affaires étrangères ou le ministre chargé de la Francophonie.

La CMF a pour mission de veiller à l'exécution des décisions arrêtées lors d'un Sommet et de préparer le Sommet suivant. Elle se prononce sur les grands axes de l'action multilatérale francophone.

Le Conseil permanent de la Francophonie (CPF) est l'instance chargée de la préparation et du suivi du Sommet. Il est présidé par le Secrétaire général de la Francophonie et composé des représentants personnels dûment accrédités par les chefs d'Etat ou de gouvernement participant aux Sommets. Aussi souvent que nécessaire, le Secrétaire général réunit le CPF en session extraordinaire ou convoque des comités ad hoc consultatifs restreints.

Le CPF a notamment pour missions de veiller à l'exécution des décisions prises par la CMF, d'examiner les propositions de répartition du Fonds multilatéral unique (budget) et d'exercer un triple rôle d'animateur, de coordonnateur et d'arbitre. Quatre commissions spécialisées composées des délégués des Etats et gouvernements préparent les travaux du CPF : la commission politique ; la commission économique ; la commission de coopération et de programmation ; la commission administrative et financière.

(Organisation Internationale de la Francophonie, La Francophonie)

Le secrétaire général de la francophonie est le plus haut responsable de l'OIF. Abdou Diouf (Président de la République du Sénégal dès 1981 à 2000) a été élu à ce poste en 2002 par le Sommet de la Francophonie à Beyrouth (Liban) et il a été réélu en 2006 par le Sommet de Bucarest (Roumanie). En 2010 on lui a confié un troisième mandat de trois ans au Sommet de Montreux (Suisse).

De nos jours, l'OIF comprend 77 états et gouvernements (57 membres et 20 observateurs) avec une population de plus de 890 millions d'habitants et de 220 millions de locuteurs de français (75 millions partiellement), qui ont en commun, en totalité ou en partie, l'utilisation de la langue française. Elle comprend des démocraties industrielles tels la France, le Canada et la Belgique et aussi des pays pauvres comme par exemple le Togo, la République de Djibouti, le Tchad et le Laos.

L'OIF se préoccupe beaucoup du développement économique, social et de la coopération, en particulier en fournissant de l'assistance technique aux pays africains en développement, dans l'enseignement, la santé et l'administration (par exemple, les élections) et en promouvant les droits humains.

Cette organisation ne fait pas la guerre contre l'anglais, elle veut épanouir le français dans le monde moderne pour qu'il y retrouve sa place. Lors du sommet de Québec, Abdou Diouf a placé au centre des préoccupations de la francophonie la promotion de la langue française ce qui est aussi un souci des états et gouvernements membres de l'OIF : «enseigner le français, enseigner en français».

Les objectifs de la Francophonie sont consignés dans sa Charte adoptée en 1997 au Sommet des chefs d'Etat et de gouvernement à Hanoi (Vietnam) et révisée par la Conférence ministérielle en 2005 à Antananarivo (Madagascar):

- l'instauration et le développement de la démocratie;

- la prévention, la gestion et le règlement des conflits, et le soutien à l'État de droit et aux droits de l'Homme;
- l'intensification du dialogue des cultures et des civilisations;
- le rapprochement des peuples par leur connaissance mutuelle;
- le renforcement de leur solidarité par des actions de coopération multilatérale en vue de favoriser l'essor de leurs économies;
- la promotion de l'éducation et de la formation.

Les missions de la Francophonie sont définies dans un cadre stratégique de dix ans adopté par le Sommet des chefs d'État et de gouvernement en 2004 à Ouagadougou (Burkina Faso) pour la période 2005-2014:

- Promouvoir la langue française et la diversité culturelle et linguistique.
- Promouvoir la paix, la démocratie et les droits de l'Homme.
- Appuyer l'éducation, la formation, l'enseignement supérieur et la recherche.
- Développer la coopération au service du développement durable.

Une attention particulière est portée aux jeunes et aux femmes ainsi qu'à l'accès aux technologies de l'information et de la communication.

(Organisation Internationale de la Francophonie, *Francophonie, Qui sommes-nous?*)

Le français est un outil très important comme langue d'enseignement et c'est une langue officielle et de travail de la plupart des organisations internationales. Dans le plurilinguisme (un monde pluriel) comblé d'une grande variété linguistique, le français a besoin d'une politique de régulation pour mieux se promouvoir. Dans l'ONU il y a une tendance unilingue, anglophone, mais dans l'Union Européenne il y a 23 langues officielles dont le français.

Pratiqué au sein de la famille ou non, le français côtoie parfois une ou plusieurs autres langues dans l'environnement quotidien de l'enfant, de l'écolier, de l'étudiant, de l'adulte, et forge leur identité en structurant leur pensée.

(Organisation Internationale de la Francophonie, *La langue française dans le monde 2010*, 2010 : 3)

Il y a de plus en plus de pays et de régions qui veulent rejoindre la francophonie parce qu'ils abritent plusieurs millions de francophones – l'Algérie, l'Israël, la Syrie, la Louisiane et la Nouvelle-Angleterre.

La région de la Nouvelle-Angleterre, en anglais New England, est située au Nord-Est des États-Unis et elle compte 15 millions d'habitants et est composée de six États: Connecticut, Maine, Massachusetts, New Hampshire, Rhode Island, Vermont.

La Louisiane est un État du Sud des États-Unis. Elle a été colonisée par la France dès 1673. C'était un territoire de la Nouvelle France, mais contrôlé par les Français du XVII^e au XVIII^e siècles. A la fin du XVII^e siècle, plusieurs Français de Normandie, de Bretagne et des environs de Paris s'y installent. Entre 1755 et 1763 les Acadiens sont déportés en masse, ils sont expulsés de la Nouvelle Ecosse (c'est «le Grand dérangement») et ils se réfugient en Louisiane en renforçant la population francophone. En 1809, les mulâtres d'Haïti s'y réfugient aussi à cause de la Révolution haïtienne, la première révolte d'esclaves réussie du monde moderne en établissant la première république noire libre. Les États-Unis achètent la Louisiane en 1803, laquelle devient le 18^{ème} état des États-Unis en 1812.

Selon le dernier recensement fédéral américain (2000), 4,7% de la population louisianaise parle français à la maison. En y ajoutant les francophones partiels ce chiffre atteint 7% de la population, ce qui fait de la Louisiane l'État le plus francophone des États-Unis. Le pourcentage de francophones y serait même plus élevé qu'au Canada anglais où il n'est que de 4%.

L'OIF a une mission très importante : la défense de la langue et de la culture françaises et des intérêts politiques et économiques des pays francophones. Elle veut poursuivre et perfectionner l'observation du français que l'on estime qui est parlé par environ 220 millions de locuteurs.

Le Pacte linguistique est un plan d'action issu de la volonté commune de l'OIF et d'un pays candidat pour faire rayonner davantage la langue française sur le territoire de ce pays... On souhaite d'ailleurs que tous les opérateurs francophones soient associés à ce plan d'action. Formation des maîtres, production de matériel didactique, cours de français pour fonctionnaires et diplomates et déploiement d'une signalétique multilingue font partie des actions possibles. (Organisation Internationale de la Francophonie, *Le français, enjeu du XXI^e siècle*, 2009 : 2)

Trente des cinquante-trois pays de l'Union Africaine sont membres de l'OIF et demandent le français dans les organisations régionales. On croit que les effectifs atteindront 300 000 élèves et auront besoin de 500 professeurs.

Parmi les pays lusophones, la Guinée Bissau, le Cap-Vert et Sao Tomé et Principe sont membres de l'OIF (la Guinée Bissau est actuellement suspendue) à cause de leur localisation géographique (ils sont proches ou ils font frontière avec plusieurs pays francophones) tandis que le Mozambique est observateur à l'OIF (il accueille de nombreux immigrés ouest-africains). Ils trouvent que la langue française est de plus en plus utile pour échanger avec l'ensemble du monde.

D'ici à 2015, l'Afrique aura besoin de recruter plus de 2 millions d'enseignants, par conséquent l'OIF et l'AUF (Agence Universitaire de la Francophonie) ont créé un dispositif-pilote pour donner une formation continue en français aux enseignants du primaire afin d'améliorer leurs compétences. L'OIF soutient aussi le réseau des centres de français langue étrangère d'Afrique (Recfléa).

1.3 Moyens de diffusion de la langue française

La diffusion de la langue française dans le monde constitue une grande priorité de la francophonie. Les actions de promotion du français sont accomplies par plusieurs institutions de la francophonie et d'autres organismes qui n'appartiennent pas à la francophonie mais qui sont au service de la promotion de la langue française.

L'Alliance Française a comme mission le rayonnement mondial du français et joue un rôle de diplomatie culturelle, en donnant à connaître les cultures française et francophones et en proposant en France et dans le monde des cours de français pour tous les publics.

Le Conseil international des radios-télévisions d'expression française est une association fondée en 1978 à l'initiative de l'ACCT (précurseur de l'Organisation internationale de la Francophonie) et qui regroupe les chaînes de radiodiffusion et de télévision qui utilisent la langue française dans leurs programmes. Le CIRTEF a comme objectifs, parmi d'autres, organiser une «banque de programmes télévision».

L'Audiovisuel Extérieur de la France, créée en 2008, supervise et coordonne les activités des chaînes de télévisions et radio françaises et francophones diffusant à l'étranger, et regroupe la télévision TV5 Monde, la Radio France Internationale et la chaîne d'information continue France 24.

TV5 Monde est un opérateur de l'Organisation Internationale de la Francophonie. C'est «la première chaîne généraliste mondiale en langue française (...) et est le deuxième réseau international de télévision diffusé auprès de 215 millions de foyers dans près de 200 pays et territoires.» (Organisation Internationale de la Francophonie, La Francophonie, TV5)

Le site internet générique www.tv5.org est un dispositif multimédia avec plusieurs entrées qui aident à l'apprentissage du français, notamment les entrées «Dictionnaire», «Enseigner le français», «Apprendre le français» et «Jeux et divertissements».

La Radio France Internationale (RFI) est une radio publique française «chargée de contribuer à la diffusion de la culture française par la conception et la programmation d'émissions de radiodiffusion sonore en français ou en langue étrangère, destinée à des auditoires étrangers, ainsi qu'aux français résidant à l'étranger». Elle offre trois fois par jour le «journal en français facile». RFI a un site www.rfi.fr avec une entrée spécifique, «langue française», avec des activités pour apprendre et des ressources pour enseigner le français.

France 24 est une chaîne française d'information internationale continue qui diffuse ses programmes à l'antenne et sur Internet en français, en anglais et en arabe.

La Radio Canada International (RCI) est un service radiophonique qui produit et diffuse des émissions de radio en plusieurs langues. Le site www.rcinet.ca offre une série de cours aux enfants de 7 à 12 ans et à leurs parents soit en français soit en anglais. L'enfant peut apprendre de façon amusante des comptines, légendes, chants traditionnels et des jeux enracinés dans la culture canadienne.

Le Fonds Francophone des Inforoutes de l'OIF, inforoutes.francophonie.org, a été créé en 1998, il a pour objectif «d'améliorer la présence du français dans l'univers numérique et répondre aux besoins des pays en développement» et «favoriser l'usage des technologies de l'information et de la communication par la création de contenus numériques francophones».

Le portail internet du Réseau francophone des bibliothèques nationales numériques (RFN), www.rfbnn.org, qui a été créé en février 2006, permet aux internautes de consulter des documents, cartes, livres, revues, archives, etc.

La France reconnaît aujourd'hui l'importante richesse et contribution de la littérature francophone au rayonnement du français et des cultures francophones. De grands noms de la littérature sont par exemple la québécoise Nicole Brossard, le congolais Alain Mabanckou et le franco-libanais Amin Maalouf qui est élu à l'Académie française en 2011. Il y a de plus en plus d'ouvrages francophones primés en France, mais selon l'écrivain et essayiste Alain Mabanckou, chef de file du mouvement littérature monde en français, c'est à la France d'entrer dans le grand ensemble francophone : le centre de l'espace littéraire francophone se trouve partout et nulle part.

L'OIF veut assurer une place à la langue française dans la diversité linguistique mondiale, par conséquent elle doit être présente dans plusieurs domaines : la recherche scientifique, la littérature, les lieux de travail, les institutions officielles, la circulation d'information et la production des créations culturelles.

De ce fait, le monde de la francophonie a aussi ses dictionnaires, comme par exemple, les dictionnaires québécois, *Dictionnaire du français plus: à l'usage des francophones d'Amérique*, sous la direction éditoriale de A.E. Shiaty, et le *Dictionnaire québécois d'aujourd'hui: Langue française, histoire, géographie, culture générale*, sous la direction éditoriale de Jean-Claude Boulanger. Ce sont des adaptations, respectivement, des dictionnaires Hachette (*Dictionnaire du français*, 1987) et Le Robert (*Le Robert dictionnaire d'aujourd'hui: Langue française, histoire, géographie, culture générale*, 1992). Il y a aussi le *Dictionnaire universel Afrique*, 1995, édition de Henri Bénac, qui montre la richesse et la variété de la langue française à travers le monde francophone. Grâce au succès de ce dictionnaire, Hachette a publié en 1997 le *Dictionnaire universel francophone*, aussi sous la direction d'Henri Bénac.

L'Assemblée Parlementaire de la Francophonie (APF) est l'entité consultative de la francophonie et elle est composée de délégués des parlements ou organisations interparlementaires. Elle a le rôle de contribuer au renforcement des institutions démocratiques, en adoptant des textes transmis aux instances de la francophonie, en organisant des missions de «bons offices» et des missions d'observation électorale. Elle promeut la coopération multilatérale francophone.

L'OIF agit en synergie avec l'Assemblée Parlementaire de la Francophonie (APF), les quatre opérateurs spécialisés des Sommets que sont l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF), TV5, l'Association internationale des maires francophones (AIMF), l'Université Senghor d'Alexandrie; ainsi qu'avec les deux Conférences

ministérielles permanentes : la Conférence des ministres de l'Éducation nationale (Confémen) et la Conférence des ministres de la Jeunesse et des Sports (Conféjes). (Assemblée Parlementaire de la Francophonie)

L'Agence Universitaire de la Francophonie (AUF) est l'opérateur de la francophonie pour l'enseignement supérieur et la recherche et a été fondée en 1961 à Montréal.

L'AUF propose plusieurs programmes de coopération soutenant la recherche et la formation en français. Elle favorise la mise en place de réseaux francophones et met à la disposition des étudiants, professeurs et chercheurs un important programme de mobilité (2 000 bourses en moyenne par année). (Organisation Internationale de la Francophonie, Francophonie, Agence universitaire de la Francophonie)

L'Université Senghor d'Alexandrie (Égypte) a été créée par le Sommet de Dakar (Sénégal, 1989) et c'est l'un des quatre opérateurs de la Francophonie. L'enseignement s'y fait en langue française et elle a été reconnue d'utilité publique par son mérite. Sa vocation est de former des cadres africains et des formateurs de haut niveau et «c'est un pôle d'échanges et de rencontres dans l'espace francophone en organisant des colloques, séminaires et conférences» (Organisation Internationale de la Francophonie, Francophonie, Université Senghor)

L'Association internationale des maires francophones (AIMF) est l'un des quatre opérateurs de la Francophonie et regroupe plus de 200 villes de 49 pays francophones. Elle a pour mission le renforcement de la démocratie locale, la valorisation de la place des femmes dans les processus de décision et la gestion planifiée du développement local.

A travers les formations, rencontres et séminaires qu'elle organise, elle leur offre un espace d'échange, de réflexion et de dialogue autour des pratiques de gestion territoriale. Elle favorise ainsi le renforcement des capacités, les transferts de savoir-faire et la reconnaissance de l'expertise francophone sur la scène internationale. (Organisation Internationale de la Francophonie, Francophonie, Association internationale des maires francophones)

Le Comité International des Jeux de la Francophonie (CIJF) est aussi un autre organisme de la francophonie qui est chargé de la supervision des préparatifs des Jeux ainsi que de la communication, de la protection des droits TV et du marketing.

1.4 Conclusion

Il y a plusieurs milliers de langues dans le monde, mais seulement quelques-unes sont parlées par un nombre important de locuteurs et «le français fait partie du groupe des quinze langues qui comptent plus de 100 millions de locuteurs, comme par exemple, le mandarin, l'espagnol, l'anglais, l'hindi, l'arabe, le portugais, le russe et le bengali.» (Organisation Internationale de la Francophonie, *La langue française dans le monde 2010*, 2010 : 18)

Le français est une langue d'enseignement et d'apprentissage, une des rares langues apprises sur tous les cinq continents et il occupe une place importante dans la vie internationale, ce qui fait du français une langue de l'avenir :

Langue mondiale, le français est une langue d'enseignement mais également une des rares langues apprises dans quasiment tous les pays du monde. Présente dans les systèmes scolaire et universitaire des pays, elle est aussi promue et enseignée par des réseaux de coopération bilatéraux ou multilatéraux d'origine étatique ou non gouvernementale, dont les fameuses alliances françaises qui représentent plus de 1 100 implantations dans plus de 130 pays. (...) On constate une relative progression du nombre d'apprenants du et en français dans le monde, avec une dynamique particulièrement marquée en Afrique. (idem : 9)

L'Afrique est et sera un moteur important de l'augmentation du nombre de francophones dans le monde, grâce aux grands progrès qu'elle a faits dans le domaine de la scolarisation qui continue de valoriser la langue française. Mais, si en Afrique le nombre de francophones augmente, en Europe, en revanche, il y a de moins en moins de personnes qui apprennent le français comme langue étrangère, on choisit l'anglais davantage. De toute façon, le français reste la deuxième ou troisième langue étudiée et voire la première dans quelques pays anglophones.

L'unilinguisme est un handicap, par conséquent il est important de faire des campagnes de promotion de l'apprentissage des langues étrangères, en particulier le français, auprès des familles et des jeunes.

La langue est un organisme vivant qui évolue et se transforme et ce mouvement permanent est aussi visible dans le cas du français.

L'enjeu consiste à laisser vivre la langue française dans toute la diversité de ses parlers et ses accents, tout en préservant, et même en accroissant, la capacité que conservent les francophones de se comprendre entre eux, où qu'ils se trouvent sur la planète. (idem: 21)

Le français est aussi parlé en Amérique et c'est la langue officielle au Québec, la seule région américaine où la population est en majorité francophone, malgré tout un entourage anglophone. Etant donné que le Canada est très important du point de vue économique, géographique, scientifique et culturel, le Québec tient à jouer un rôle important au sein de la Francophonie.

2. Le Canada pays francophone

2.1 Introduction

Le Canada est le deuxième plus grand pays du monde en superficie, après la Russie et sa capitale est Ottawa. Il a 34 millions d'habitants dont la majorité est protestante et il occupe la région septentrionale de l'Amérique du Nord. C'est une fédération de dix provinces et trois territoires.



Figure 2 La fédération canadienne (source : Ressources naturelles du Canada)

Le Canada est une monarchie constitutionnelle à régime parlementaire où le chef de l'État est la reine Elisabeth II. C'est une nation bilingue et le français et l'anglais sont les langues officielles.

Le Québec est la plus grande province du Canada et c'est la seule province à être majoritairement catholique et francophone: sa seule langue officielle est le français. Le Nouveau-Brunswick est la seule province officiellement bilingue (français et anglais), tandis que les huit autres provinces sont anglophones. En 2006, environ 30 % de la population canadienne parlait français et 85 % parlait anglais.

2.2 La fondation du Canada

Le Canada s'est fondé à partir de plusieurs colonies européennes et il est devenu une fédération officiellement bilingue et multiculturelle. C'est seulement au XX^{ème} siècle, en 1931, qu'il gagne vraiment son indépendance des Britanniques, mais c'est la France qui a envoyé le premier grand groupe de colons au XVII^{ème} siècle pour le peupler.

Vers l'an 1000, les Vikings sont les premiers Européens à découvrir l'Amérique et Christophe Colomb y arrivera cinq siècles après. Par la suite, les couronnes française et anglaise envoient des expéditions en Amérique du Nord et les Français y installent des forts permanents et fondent le Canada (ou Nouvelle-France) qui, à cette époque, n'est qu'un peuplement français situé sur le territoire de la ville actuelle de Québec. Les colons français qui ont peuplé le Canada sont issus des anciennes provinces de France telles la Bretagne, la Normandie, la Saintonge et le Poitou, tandis que les filles du Roi et quelques dignitaires sont venus d'Île-de-France et d'Orléans.

En 1600 les Français établissent le premier comptoir estival à Tadoussac (Québec) et l'explorateur-cartographe Samuel de Champlain fonde en 1608 la ville de Québec dont le nom veut dire «là où le fleuve se rétrécit» et qui devient à cette époque la capitale de la Nouvelle-France, aussi dite le Canada. Champlain agit comme premier gouverneur des terres de la Nouvelle-France et en 1627 le régime seigneurial devient son principal mode d'administration.

En 1629, le marchand Sir David Kirk et ses frères saisissent le fort et château Saint-Louis après l'assaut sur la ville de Québec et Samuel de Champlain est emmené de force en Grande-Bretagne pour négocier les termes de la cession des territoires en Amérique. Par conséquent, la Nouvelle-France reste sous domination britannique pendant trois ans, mais en 1632 Champlain est libéré et la Grande-Bretagne restitue la Nouvelle-France à la France qui se sent toujours menacée par les Britanniques.

En 1658 le vicariat apostolique de la Nouvelle-France est créé pour essayer d'instaurer officiellement une administration catholique au Canada. C'est pourquoi on fonde en 1674 le diocèse de Québec et Monseigneur François de Montmorency-Laval devient le premier évêque de Québec.

Pendant la colonisation française (1620-1763), il y a plusieurs guerres qui éclatent et qui impliquent les Français, les Hollandais, les Britanniques et les tribus amérindiennes. Ces guerres inter-coloniales ont lieu à cause de la compétition féroce pour les territoires, la fourrure, la pêche et les bases navales.

Les Français continuent à explorer les territoires de l'Amérique du Nord et en 1697 ils colonisent la Louisiane, qui est très convoitée par les Britanniques, et y fondent la Nouvelle-Orléans.

Les Britanniques gagnent la guerre de Succession d'Espagne et lors du traité d'Utrecht ils s'approprient de la Terre-Neuve, de la baie d'Hudson et de l'Acadie et détruisent sa capitale, Port-Royal (Nouvelle-Écosse). Une nouvelle colonie anglaise est formée à partir des territoires de l'Acadie et sera nommée de Nova Scotia (Nouvelle-Ecosse). Entretemps, les Français explorent de plus en plus de territoires et la Nouvelle-France s'étend des montagnes Rocheuses aux Appalaches. Toutefois les Britanniques, dans le but d'empêcher l'expansion du catholicisme en Amérique et de contrôler le commerce de la fourrure, envahissent les territoires de la Nouvelle-France et par conséquent, en 1754 la guerre de la Conquête éclate et plusieurs batailles se succèdent où tant les Britanniques que les Français connaissent des victoires et des défaites et puis, en 1756, éclate la guerre de Sept Ans en Europe entre la France et l'Angleterre.

En 1759, la bataille des plaines d'Abraham mène à la prise de la ville de Québec par le général James Wolfe et de Montréal en 1760. Les forces en présence étaient très inégales vu que la Nouvelle-France comptait seulement 60 mille habitants, tandis que les colonies britanniques avaient deux millions. Par la suite, la défaite française est

officialisée par le traité de Paris en 1763 (qui termine la guerre de Sept Ans et réconcilie la France et le Royaume de Grande-Bretagne) où, parmi d'autres ententes, le Royaume de Grande-Bretagne obtient la Nouvelle-France et en retour, la France recouvre ses possessions lucratives dans les Antilles.

Après la conquête, la colonie maintenant britannique est nommée de «Province of Quebec», la quinzième province anglaise en Amérique, et les Britanniques essaient d'assimiler les colons franco-catholiques en imposant leurs lois et leur religion protestante. Les franco-catholiques doivent renier leur religion au cas où ils veulent un poste dans l'administration. Néanmoins, les colons britanniques préfèrent s'installer dans les anciennes colonies britanniques à cause de la langue et de leur culture, vu que 95% de la population du Québec est francophone (2000 Britanniques parmi 90 000 francophones).

Pour prévenir que la contestation de plus en plus forte de l'autorité britannique par les rebelles Américains atteigne le Québec, la Grande Bretagne vote, en 1774, l'Acte de Québec qui redonne aux Canadiens-français quelques droits :

- au code civil français dans les questions de propriétés et d'héritages ;
- de pratiquer la religion catholique ;
- d'occuper des postes de député, de juge et de fonctionnaire ;
- et au clergé de percevoir la dîme.

De cette façon, la Grande-Bretagne gagne son pari.

En 1776, après la défaite britannique devant le Général La Fayette et le Général Washington, lors de la guerre de l'indépendance des Etats-Unis, 50 000 loyalistes (des colons fidèles à la couronne britannique) se réfugient au Canada et environ 7 000 s'installent au Québec. Toutefois, ces anglophones ont du mal à s'intégrer dans la majorité francophone et demandent à la couronne britannique qui les favorise. Par conséquent, les autorités britanniques adoptent l'Acte constitutionnel qui scinde le Canada en deux entités politiques.

En 1789 a lieu la Révolution Française, mais comme les Canadiens ne s'identifient pas avec les révolutionnaires, ils s'écartent de la France moderne, en préférant davantage l'Ancien Régime, c'est pourquoi ils réagissent contre la décapitation du roi et la profanation des églises.



Figure 3 La création du Haut-Canada et du Bas-Canada (1791) (source : Site de l'aménagement linguistique au Canada)

2.3 La scission du Canada

En 1791, les autorités britanniques adoptent l'Acte constitutionnel qui scinde le Canada en deux entités politiques : le Bas-Canada qui est majoritairement francophone et le Haut-Canada majoritairement anglophone, tout en restant toujours une colonie britannique et sous l'administration anglaise. En 1810 les Canadiens conduits par Louis-Joseph Papineau fondent le journal *Le Canadien* et le Parti Patriote (au début avec la dénomination «Parti canadien») pour défendre leurs intérêts.

Comme les Canadiens-français ne sont pas contents de voir leurs pouvoirs de plus en plus limités, le Parti Patriote revendique plus de droits pour les Canadiens-français et pour le Parlement du Bas-Canada. En 1834, un document réclamant plus de démocratie est envoyé à Londres qui répond négativement et seulement trois ans après et tout en renforçant les pouvoirs du Gouverneur au détriment du Parlement.

Ainsi, un mouvement de contestation s'entame et en 1837/38 il devient même une rébellion appelée la «rébellion des patriotes» entraînée par Robert Nelson. Les patriotes proclament l'indépendance du Bas-Canada, mais ils sont violemment réprimés par l'armée britannique. Les Canadiens revendiquent plus de droits, de pouvoir et ils veulent la responsabilité ministérielle et l'administration des taxes. Ce mouvement

reflète ce qui se passe en Europe depuis la Révolution Française et qui encourage la démocratie et l'autodétermination des peuples. D'ailleurs, plusieurs révoltes ont aussi lieu à la même époque dans la communauté anglophone du Haut-Canada qui sont de même réprimées par l'armée britannique.

2.4 L'union des deux Canadas

En 1840, en réponse à la rébellion des patriotes et après la présentation du rapport de Lord Durham, les autorités britanniques adoptent l'Acte d'Union qui réunifie le Bas et le Haut-Canada et créent des mesures de façon à assimiler les Canadiens-français qui deviennent par conséquent minoritaires à la chambre d'assemblée.



Figure 4 L'Union de 1840 et la Confédération de 1867 (source : Trésor de la langue française au Québec, Université Laval)

Comme Lord Durham disait dans son rapport que les Canadiens-français étaient un peuple sans histoire et sans littérature, ceux-là se sont sentis offensés et humiliés. En revanche, l'historien François-Xavier Garneau décide d'écrire l'histoire du Canada pour

faire revivre le passé glorieux des Canadiens-français et éveiller des sentiments nationalistes chez eux.

En 1841, lors des élections, le leader des Canadiens-français à la chambre, Louis-Hippolyte La Fontaine, fait une coalition avec un groupe de réformistes anglophones du Haut-Canada. Les Canadiens-français s'y compromettent de donner du soutien aux projets de développement économique des réformistes anglophones qui à leur tour appuieraient les Canadiens-français dans leurs efforts pour maintenir leurs privilèges politiques et culturels. De cette alliance va naître le Parti Libéral.

2.5 Le nouveau Canada

En 1848 le gouvernement du Canada devient plus autonome face à la métropole et plus responsable devant ses électeurs. Cependant, à cause des problèmes économiques et politiques qui résultent des grandes différences culturelles et de la dépendance du Royaume-Uni, en 1867, dans l'Acte de l'Amérique du Nord britannique, on a dû scinder le Canada en deux provinces – l'Ontario et le Québec – et les joindre à deux autres colonies britanniques : le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Ecosse, en constituant ainsi un nouveau Canada. Mais le Canada n'est pas encore souverain, il ne contrôle que ses finances et sa politique économique, tandis que la politique extérieure et l'armée sont encore contrôlées par le Royaume-Uni.

Malgré cela, le Canada se développe peu à peu du point de vue industriel et agricole ce qui est à l'origine de l'apparition d'une bourgeoisie industrielle et des banques canadiennes. Le Québec commence à exploiter ses ressources naturelles (pâte et papier, hydroélectricité, aluminium et des produits chimiques) et il s'ouvre aux investissements étrangers pour développer quelques industries plus lourdes. Au début, les investisseurs sont majoritairement britanniques, puis américains à partir de 1914. Cette période se caractérise par une intensive immigration surtout du Royaume-Uni, d'Italie, de Grèce et de Pologne et par le développement de tout un nationalisme canadien et, après, canadien-français autour d'Henri Bourassa. Celui-ci s'insurge contre la tutelle du Royaume-Uni sur le Canada et lutte pour son émancipation (en 1914 c'est le Royaume-Uni qui décide de l'entrée en guerre du Canada). Henri Bourassa au début croit à l'harmonie entre les Canadiens-français et anglophones à l'intérieur du Canada,

mais après la loi qui visait à restreindre l'usage du français en Ontario et la mobilisation obligatoire pendant la Première Guerre Mondiale, Henri Bourassa prône un nationalisme canadien-français et défend vigoureusement les droits des Canadiens-francophones.



Figure 5 Canada, 1867 (source : Le Canada en devenir, Canadiana.org)

Après la Première Guerre, le Canada entre en récession et il y a un exode de 130 000 Québécois vers les États-Unis pour trouver de l'emploi. Peu après, il y a une amélioration de l'économie canadienne qui est interrompue par la grande dépression de 1929, pendant laquelle les salaires baissent et le chômage augmente.

2.6 L'indépendance du Canada

En 1931, le Canada devient finalement un pays souverain par le Statut de Westminster et il est responsable de sa politique extérieure.

En 1933 le parti politique dirigé par Paul Gouin, L'Action Libérale Nationale, défend un programme de restauration sociale. Les Québécois se rendent compte qu'il faut changer leur mentalité et plusieurs femmes, dont Thérèse Casgrain, luttent pour le droit de vote des femmes auquel le clergé s'oppose.

Pendant les années 1930, le nationalisme québécois augmente parce que les Québécois se rendent compte de l'assimilation des Canadiens-français dans les autres provinces et constatent que leur gouvernement provincial a très peu de pouvoirs et qu'il n'a pas assez de moyens pour faire face à la dépression.

Pendant la Seconde Guerre mondiale, le fossé qui sépare les Canadiens-anglais des Canadiens-français devient de plus en plus profond parce que ceux-ci ne sont pas favorables à la conscription (l'enrôlement obligatoire des citoyens pour le service militaire). En 1942, un plébiscite libère le gouvernement du Canada de sa promesse de ne pas avoir recours à la conscription. Par la suite, les Canadiens-français comprennent qu'ils n'ont pas assez de force pour se faire entendre, mais ils préservent leurs sentiments nationalistes et autonomistes.

Alors que la menace d'une nouvelle guerre en Europe s'intensifie, la question de la conscription militaire suscite de nouveau un vif débat politique au Canada français. Les libéraux fédéraux, sensibles aux sentiments marqués des francophones sur cette question, promettent à plusieurs reprises de ne pas recourir à l'enrôlement obligatoire pour le service militaire outre-mer. La guerre éclate en septembre 1939 et, au printemps 1940, le gouvernement a déjà adopté la LOI SUR LA MOBILISATION DES RESSOURCES NATIONALES qui rend obligatoire l'enrôlement pour la défense du pays. L'enregistrement se déroule à peu près sans incident, exception faite de l'opposition publique du maire de Montréal, Camillien HOUDE, qui est plus tard interné. (L'Encyclopédie canadienne, Histoire, Histoire militaire, Conscription)

2.7 Le redressement du Québec



La période de 1945 jusqu'à 1960 est économiquement très prospère pour le Québec. Maurice Duplessis devient premier-ministre du Québec de 1936 à 1939 et de 1944 à 1959 et pendant son long règne il adopte le drapeau du Québec, appelé le Fleurdelisé. A cette époque les conditions de vie des Québécois s'améliorent beaucoup (des vacances payées, des régimes de retraite et l'augmentation des salaires). Toutefois, cette période est surnommée «la grande noirceur», parce que Maurice Duplessis domine la scène politique en faisant un bon ménage avec le clergé ce qui va rendre le climat social étouffant au Québec. C'est le clergé qui contrôle la vie sociale et intellectuelle, de même que les institutions telles que les écoles, les hôpitaux, les syndicats et les maisons d'édition. Duplessis représente le Québec traditionnel, conservateur et rural et craint le changement social, l'urbanisation et l'industrialisation. Il trouve que l'État doit permettre l'implantation des grandes entreprises au Québec pour créer des postes de travail pour les Québécois, mais il réprime les mouvements syndicaux. À cette époque il y a plusieurs entreprises étrangères qui s'installent au Québec et qui attirent les grands investisseurs. Avec Duplessis l'idéologie de la conservation subsiste, mais il y a une nouvelle idéologie qui commence à s'imposer. Les intellectuels, syndicalistes et artistes rejettent le vieux nationalisme canadien-français fondé sur la religion, le passé et l'agriculture que Duplessis défend et qui empêche le Québec de se moderniser. En 1950, Pierre Trudeau et Gérard Pelletier fondent la revue *Cité Libre* qui attaque le cléricisme et le conservatisme et en 1952 l'arrivée de la télévision de Radio-Canada finit avec l'isolement des Québécois. Paul-Emile Borduas, professeur émérite de l'École du Meuble de Montréal publie le manifeste *Refus global* où il attaque ouvertement le clergé, l'enseignement et le nationalisme traditionnel.

C'est surtout entre 1960 et 1966 que le Québec s'affirme avec la victoire du Parti Libéral sous la direction de Jean Lesage et la défaite de l'Union nationale, au pouvoir depuis 1944. C'est une période qui est souvent appelée la «révolution tranquille», parce qu'elle est marquée par de grands changements politiques, économiques et sociaux accomplis sans violence.

La Révolution tranquille, c'est beaucoup plus une libération des esprits, la naissance d'attitudes critiques envers les choses et les hommes que des actes proprement révolutionnaires. C'est aussi et surtout une revalorisation de soi, la réappropriation d'un esprit d'indépendance et de recherche, qui avait gelé au cours du long hiver qui a duré plus d'un siècle. (Rioux 105)

Il y a plusieurs réformes qui sont réalisées par le gouvernement libéral de Jean Lesage qui a été élu avec des slogans tels que : «maîtres chez nous» et «il faut que ça change». Pendant cette époque le clergé perd son pouvoir, la société devient laïque et l'état intervient de plus en plus dans la vie de la population. Le mot Québécois remplace l'expression Canadien-français et on assiste à une montée du nationalisme: les Québécois s'affirment très fiers de leur langue et de leur culture.

En ce moment la jeunesse – les baby-boomers ou génération lyrique – joue un rôle très important dans la modernisation du Québec et dans le changement des mentalités. Ces jeunes-là sont ouverts à tout ce qui se passe aux États-Unis et en Europe: le rock, le mouvement hippie et Mai 68. Ils parlent d'innocence, d'amour éperdu, d'un grand pouvoir sur le monde et ils ont un grand besoin de s'exprimer. Ils font des assemblées, des manifestations, des nuits de poésie et ils secouent le Québec avec des révoltes étudiantes, des mouvements gauchistes et aussi pour l'indépendance du Québec.

Le mouvement littéraire de la contre-culture est influencé par cette ambiance révolutionnaire et surtout par l'esprit de Mai 68. Il y a des poètes, des dramaturges et des romanciers qui s'insurgent contre la société de l'époque, en mettant en question la morale, les valeurs traditionnelles et l'idée de bon goût. Ils rejettent la façon conventionnelle de faire la littérature et présentent d'autres recettes comme par exemple le mélange de genres et la déconstruction. Cette littérature prêche contre la corruption, le cléricisme, l'incompétence et le mensonge. Les auteurs les plus engagés et les plus responsables de ce changement sont les Poètes de l'Hexagone, une école littéraire et une maison d'édition, desquelles font partie les poètes Gaston Miron, Jean-Guy Pilon, Fernand Ouellette, les dramaturges Marcel Dubé et Michel Tremblay et les romanciers André Major, Hubert Auquin et Marie-Claire Blais.

Gaston Miron est la figure la plus importante de cette école. Il publie l'œuvre *L'Homme rapaillé* aux Presses de l'Université de Montréal, un recueil de ses poèmes et de quelques textes en prose qui a été un best-seller.

Au plan économique, les salaires augmentent plus vite que l'inflation et le revenu des ménages s'accroît aussi avec l'entrée massive des femmes dans le marché du travail. Par conséquent, la taxation augmente aussi, ce qui permet de financer plusieurs réformes importantes pour le développement du Québec.

Sous l'influence de séries télévisées américaines, les Québécois adoptent de plus en plus l'«American Way of Life» et alors la consommation augmente beaucoup et rapidement.

A cause des tendances centralisatrices du gouvernement fédéral du Canada, les sentiments autonomistes des Québécois s'intensifient de telle manière que l'on crée en 1968 le Parti Québécois qui prône l'indépendance du Québec. Le clivage entre les Canadiens-anglais et les Québécois francophones et entre le gouvernement fédéral et le gouvernement provincial est encore profond, par conséquent les partis indépendantistes ont de plus en plus de votes populaires (30% en 1973).

En 1967, le Général de Gaulle lors de sa visite au Canada à cause de l'Expo 67 finit son discours, proféré à Montréal, en disant «Vive Montréal ! Vive le Québec ! Vive le Québec libre ! Vive le Canada français, et vive la France !» (Fondation Charles de Gaulle, L'Homme, Discours, Allocution prononcée au balcon de l'Hôtel de ville de Montréal, 24 juillet 1967)

La foule qui l'écoutait a réagi de forme enthousiaste, mais les fédéralistes canadiens se sont sentis si offensés que de Gaulle a dû rentrer en France plus tôt, vu qu'il venait de créer un incident diplomatique. Il a été aussi très critiqué par les médias français et a causé des tensions entre les gouvernements de la France et du Québec.

Au plan économique et social, on constate que depuis 1976 jusqu'à aujourd'hui la croissance économique se ralentit, les impôts augmentent pour financer les programmes sociaux mis en place pendant la période précédente (1960-75) et la mondialisation contribue à stabiliser les salaires. L'économie s'est ajustée avec succès à la mondialisation et au libre-échange. Le marché du travail a changé: il y a de nos jours plus d'emplois précaires et le pouvoir d'achat de plus de travailleurs stagne. L'état québécois intervient de moins en moins dans l'économie et comme la richesse n'augmente pas au même rythme d'autrefois, le gouvernement n'a pas assez d'argent pour injecter dans les programmes sociaux. Malgré tout cela, la démocratie québécoise est solide, mais les changements ne sont pas aussi rapides que pendant les années 1960

et 1970. Toutefois, en 1980 et 1995 les Québécois rejettent au cours d'un référendum les propositions d'indépendance.

Au plan politique, le Parti Québécois (indépendantiste) et le Parti Libéral du Québec se partagent le pouvoir: celui-là gouverne de 1976 à 1985, de 1994 à 2003 et depuis septembre 2012. Pauline Marois, du Parti Québécois, est la nouvelle première ministre du Québec, depuis le 4 septembre 2012. Elle remplace l'avocat Jean Charest du Parti Libéral du Québec qui a été au pouvoir pendant neuf ans.

En 2006, Stephen Harper, premier ministre du Canada, a proposé que la Chambre des Communes du Canada «reconnaisse que les Québécoises et les Québécois forment une nation au sein d'un Canada uni» (Vigile.net, Archives, 24 Novembre 2006). Cette motion a été ratifiée à une majorité écrasante, mais au Canada anglais on craint que cela donne plus de force aux indépendantistes québécois.

3. Le français québécois

3.1 A la quête de l'identité québécoise

A partir de 1960, pour rattraper son retard, le Québec entreprend des mesures afin de se moderniser aux niveaux politique, économique, social, culturel et linguistique. L'État québécois qui intervenait très peu traditionnellement devient un moteur très important du développement du Québec. Tout au long de décennies, les successifs gouvernements du Québec vont entamer des batailles pour protéger et faire rayonner le français québécois.

Les francophones du Québec, fiers de leur langue et culture distinctes changent de nom de Canadiens français en Québécois. En ce moment, le Québec sort d'une longue torpeur et d'un grand isolement, reprend le contact avec la France et s'ouvre sur le monde. La question linguistique va occuper une place primordiale dans les programmes des gouvernements du Québec et du Canada. Les Québécois prennent conscience du fait que le français du Québec était contaminé, dégradé et corrompu par l'anglais et qu'il devait s'approcher du français métropolitain.

Dans les années 1960, un groupe de «puristes» appelle au français québécois «le joual» qui est, en effet, une variété régionale et qu'ils trouvent que c'est un langage populaire qui n'a pas de forme et qui est plein d'anglicismes. Le mot «joyal» provient du mot «cheval» dans la langue parlée populaire. Ces «puristes» qui voulaient purifier la langue déclarent la guerre aux anglicismes et aux régionalismes et on trouve cet esprit combatif dans un éditorial paru dans *La Presse* (Montréal) en 1973:

Si l'on entend par là un mélange d'anglais et de français largement farci de jurons ou d'expressions ordurières... on ne peut hésiter un instant. Il faut l'empêcher de triompher, car il s'agit alors d'un jargon pour initiés, d'un dialecte tribal quelconque qui ne saurait prétendre véhiculer une réelle culture. C'est un langage plus près de l'animal que de l'homme. (Trésor de la langue française au Québec, Site Aménagement, Histoire du français au Québec, Section 4.1.3)

En 1968, Pierre Trudeau, le ministre fédéral de la Justice qui deviendra premier ministre du Canada et qui est né à Montréal, dit dans une allocution que les Québécois

parlent un français «pouilleux» et que certains nationalistes parlent un français «effroyable» qu'ils veulent imposer aux autres provinces du Canada.

Mais s'il y a des gens qui méprisent le joul, il y a d'autres qui en sont fiers :

Un courant littéraire important adopta même le joul comme instrument d'expression privilégié, Michel Tremblay, dramaturge et auteur des *Belles-sœurs* (une pièce écrite en joul), justifiait ainsi sa position : «Quelqu'un qui a honte du joul, c'est quelqu'un qui a honte de ses origines, de sa race, qui a honte d'être Québécois. (idem)

A la même époque, l'*Office de la langue française*, aujourd'hui *Office québécois de la langue française* qui régit le français québécois, a fait paraître une publication intitulée *Norme du français écrit et parlé au Québec*. C'était une norme idéalisée qui visait l'approximation du français du Québec au français des classes instruites et bourgeoises de Paris. Il était important de résister à la domination de l'anglais et suivre la norme du «français international». Selon l'*Office de la langue française*, on ne devait pas utiliser d'anglicismes, sauf dans les cas où le français n'avait pas d'équivalents pour désigner des réalités canadiennes.

Actuellement, l'*Office québécois de la langue française* travaille au développement de la langue française et il appuie certaines particularités que l'on ne trouve pas dans le français métropolitain. De ce fait, l'*Office québécois de la langue française* met à la disposition du public deux œuvres numériques importantes, tels la *Banque de dépannage linguistique* (BDL) et le *Grand Dictionnaire terminologique* (GDT) qui sont des guides pour la compréhension de la norme gouvernementale sur le français québécois.

Cette polémique linguistique autour du joul n'a jamais été définitivement enterrée et la publication des essais sur le français québécois entre 1996 et 1998, de l'auteur-compositeur-interprète George Dor font preuve de cette situation.

Pour les Québécois, leur langue et leur culture sont uniques, héritières de leurs ancêtres et de laquelle ils doivent être fiers. En 1964, Jacques Renaud publie le premier roman écrit en québécois, *Le cassé*, mais l'écrivain québécois le plus populaire est Michel Tremblay. De nos jours, le français du Québec est écrit, chanté (Céline Dion et Robert Charlebois), parlé et célébré malgré des gens qui le trouvent trop colonialiste.

3.2 Le français québécois s'impose

Pour protéger leur langue, les Québécois ont obligé le gouvernement fédéral du Canada à développer des politiques de bilinguisme. En 1969, le Parlement du Canada a adopté l'anglais et le français en tant que langues officielles de l'État fédéral canadien, mais le Québec était la seule province du Canada à pratiquer le bilinguisme anglais-français au niveau institutionnel.

Le français québécois est à la fois une arme de combat et un symbole de la libération du peuple Québécois qui refuse son statut de minorité, donc les gouvernements provinciaux et fédéraux ne pouvaient pas ignorer les revendications de la majorité francophone. De cette façon, pour protéger le français, le gouvernement du Québec a adopté la loi 22 de 1974, qui fait du français la seule langue officielle du Québec et qui limite le choix des parents d'envoyer leurs enfants à l'école anglaise. Les anglophones ont protesté et ont réclamé le bilinguisme officiel parce qu'ils ne voulaient pas perdre des privilèges. Cette loi prévoyait des mesures pour assurer l'usage de la langue anglaise, mais malgré cela elle a créé une grande tension et hostilité entre les groupes linguistiques.

Avec la victoire électorale du Parti québécois de René Lévesque, la loi 22 est remplacée en 1977 par la «Charte de la langue française» ou loi 101 qui énonce que «le français doit devenir la langue commune de tous les Québécois». Par conséquent, toutes les sphères d'activité ont été visées et le français devient «la langue de l'État et de la Loi aussi bien que la langue normale et habituelle du travail, de l'enseignement, des communications, du commerce et des affaires».

La loi 101 représentait le rejet du bilinguisme officiel qui était une menace à la vitalité du français québécois. Malgré tout, la législation reconnaissait des droits à d'autres langues et l'anglais était toujours obligatoire comme langue seconde dans toutes les écoles françaises du Québec dès la quatrième année du primaire. L'usage de l'anglais était admis chaque fois que la nécessité le justifiait, par exemple dans les compétitions sportives, dans les colloques et congrès et dans les communications avec l'extérieur.

Après des années de controverse et beaucoup de législation, on assiste à une longue série de réajustements. En 1985, Pierre Falardeau a produit un film *Elvis*

Gratton, où il montre avec de l'humour que les Québécois se sentaient encore un peu perdus face à leur identité collective :

Dans l'avion qui le ramène au Québec après ses vacances d'une semaine, Bob Gratton se fait demander par un passager d'où il était originaire. Il répond : «Moi, je suis Canadien québécois.» Puis il précise : «Un Français canadien-français.» Ce n'est pas encore précis : «Un Américain du Nord, Français. Un francophone québécois, canadien... On est des Canadiens américains francophones d'Amérique du Nord. (Trésor de la langue française au Québec, Site Aménagement, Histoire du français au Québec, Section 5.3)

En 2005, le premier ministre du Canada, Jean Charest (Québécois), dans le programme de son gouvernement s'est engagé à favoriser la promotion de la langue française et de la culture québécoise dans le monde et à les protéger de la libéralisation des marchés.

Selon Hélène Cajolet-Laganière et Pierre Martel dans l'œuvre *La Qualité de la langue au Québec*, les Québécois trouvent que leur français écrit et parlé est de mauvaise qualité et qu'ils ne savent pas s'exprimer correctement par écrit ou oralement. Les personnes actives sur le marché du travail constatent que cette lacune linguistique risque de nuire à leurs carrières. Selon ces linguistes, le français québécois est une «variété nationale de français», où on trouve des mots de niveaux de langue familière, populaire, des anglicismes, mais aussi le français québécois standard, qui sert de modèle pour tout le monde, mais qui n'a jamais été bien défini.

Néanmoins, on peut constater que depuis 1960, le français du Québec a trouvé son chemin, il a évolué et suivi une certaine standardisation : on emploie de moins en moins de termes argotiques et les anglicismes ont aussi diminué.

Bref, l'histoire de la langue française du Québec reflète le combat que les Québécois ont entrepris pour assurer leur survie et celle de la seule province française du Canada. Pendant longtemps, il y a eu un grand décalage entre le français du Québec et le français de France, surtout après la Conquête britannique qui a favorisé la contamination de la langue par des anglicismes.

De nos jours, il y a un rapprochement entre les deux français et «pour les Français, le parler québécois, au demeurant *charmant* avec son *joli accent*, est souvent perçu comme exotique, mais pas mauvais» (Trésor de la langue française au Québec, Site Aménagement, Histoire du français au Québec, Section 5.9). L'augmentation de la

scolarisation, le développement des communications internationales et les médias ont favorisé la standardisation du français québécois.

Actuellement, le Québec a trouvé son identité collective et cela grâce à «la francisation du monde de travail et de l’affichage commercial, sans compter la bilinguisation des organismes fédéraux. Les progrès depuis quarante ans ont été très considérables à tel point qu’on peut affirmer que le français n’est plus en péril au Québec (...), il se porte plus fort qu’il ne l’a jamais été» (idem), mais il évoluera toujours dans un environnement marqué par la présence de l’anglais. Les Québécois continuent toujours de vivre en français et sont très fiers de leur langue, mais s’ils veulent préserver leur «caractère distinct», ils doivent faire attention aux problèmes liés à la dénatalité et à l’immigration.

3.3 Les origines du français québécois

L’Office québécois de la langue française (OQLF), l’Académie française et les institutions gouvernementales des autres pays de la francophonie travaillent ensemble pour régir la langue française et pour que tout le monde utilise les mêmes normes. Mais l’OQLF respecte les particularités du français québécois parce qu’elles reflètent la culture et l’histoire des Québécois. Au Québec, dans les documents officiels et scolaires on doit utiliser le vocabulaire officiel qui a été régularisé par l’OQLF.

Au Canada, il y a deux communautés francophones: la communauté Québécoise et la communauté Acadienne. On parle le français acadien qui a aussi un accent et un lexique différents dans les provinces maritimes, mais le français québécois est la forme qui domine dans tout le Canada.

Le français québécois se différencie des autres variétés de français parlées dans le monde, mais ce n’est ni un créole ni un dialecte ni un patois: c’est un français national. Les locuteurs français hors du Québec auront des difficultés avec l’accent et les expressions locales, c’est pourquoi on introduit des sous-titres dans certains films, mais ils s’y adapteront facilement.

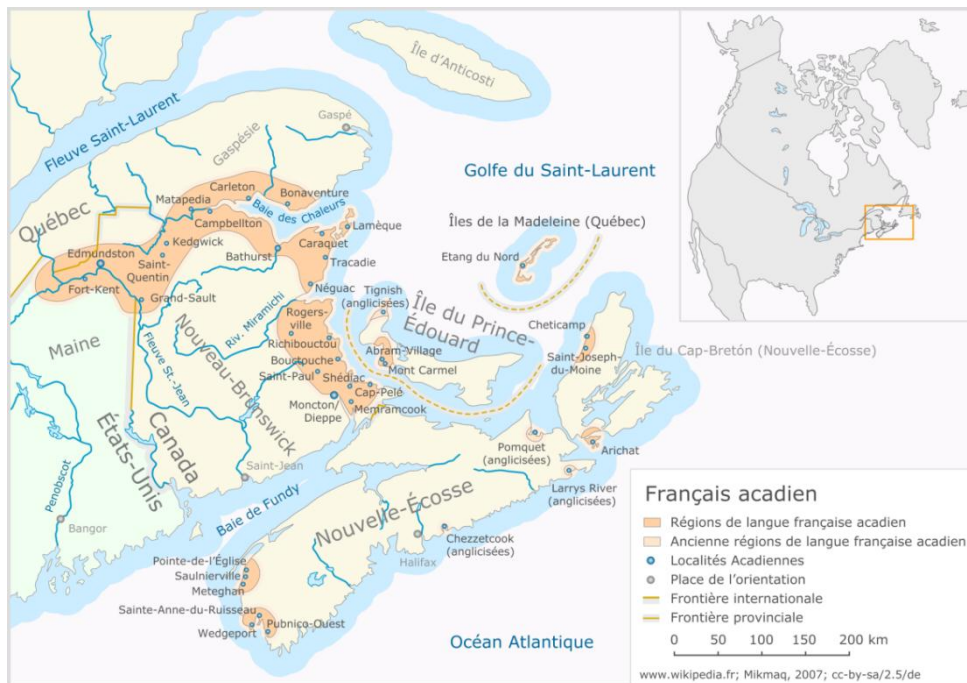


Figure 6 Répartition du français acadien à l'est du Canada (source : Français acadien, Wikipedia)

Le français québécois est très différent du français de France par des raisons historiques. A la fin du XVII^{ème} siècle tout le monde parle français dans la Nouvelle-France et en France les patois sont encore nombreux et très utilisés : deux français sur cinq sont incapables de comprendre le français et seulement un français sur cinq comprend et parle couramment le français. En 1698, Monsieur de Bacqueville, contrôleur général de la marine, écrit à propos de sa visite officielle au Québec que le français que l'on y parlait était parfait et comparable au français de la cour du roi.

L'utilisation du français a été plus tôt généralisée au Québec qu'en France. Comment cela ? Les colonisateurs de la Nouvelle-France venaient de différentes régions de la France et chacun parlait un patois différent. Par conséquent, ils avaient besoin de parler une même langue pour se comprendre et on a choisi le français du Roi, la plus prestigieuse langue. C'est pourquoi le français québécois moderne conserve plusieurs particularités du français de la cour royale, par exemple, l'usage de «assisez-vous» au lieu d'«asseyez-vous» et de «moé, toé et y» à la place de «moi, toi et lui»: «J'y ai donné l'argent que j'y dois» au lieu de «Je lui ai donné l'argent que je lui dois».

En 1759, après la conquête du Québec par les Anglais, le français québécois poursuit son évolution dans un environnement anglophone et amérindien et adopte

plusieurs anglicismes. Après la Révolution Française (1789), en France, le français du roi est remplacé par le français bourgeois, ce qui rendra le français du Québec de plus en plus différent du français de France.

Étant donné que plusieurs colonisateurs sont venus de la Normandie, on trouve des particularités du normand dans le français québécois, comme par exemple le suffixe «-eux» dans les mots «siffleux» (marmotte, *groundhog* en anglais), «robineux» (sans-abri alcoolique), «seineux» (péjoratif, personne qui sollicite des clients), «têteux» (personne lente), «niaiseux» (ignorant), «ostineux» (obstiné) ou «senteux» (personne qui recherche des histoires scandaleuses de la vie des autres) qui apporte souvent un certain sens péjoratif. On constate aussi l'influence des langues indiennes, parce que l'on a dû importer des mots des animaux et des objets qui n'existaient pas en Europe : «calumet» (pipe utilisée par les Amérindiens pour décréter la paix), «achigan» (poisson), «ouananiche» (saumon), «maskinongé» (poisson), «carcajou» (mammifère féroce) ou «mocassin» (chaussure).

Dans le français québécois il y a aussi beaucoup d'expressions maritimes (embarquer, virer, baliser, mouiller), car le fleuve Saint-Laurent a joué un rôle très important dans la vie des colonisateurs.

3.4 Les particularités du français québécois

Le français québécois, d'ailleurs comme le français de tous les pays de la francophonie, se soumet aux recommandations de l'*Académie française*. Néanmoins, il y a des mots qui font référence à la réalité des locuteurs québécois et qui ont été régularisés par l'*Office québécois de la langue française* (OQLF), comme par exemple «courriel», «magasinage», «dépanneur», mais qui n'ont pas été reconnus par l'*Académie française*, sauf le mot «courriel» qui est reconnu seulement en 2003.

Il y a plusieurs différences entre le français québécois et le français métropolitain aux niveaux lexical, syntaxique et phonétique dans tous les registres de la langue, de l'argot à l'utilisation formelle. Les exemples ici présentés pour illustrer les traits spécifiques du français québécois ont été relevés de plusieurs web sites, notamment :

- La République libre du Québec, Chez Cousture, Culture québécoise, «Expressions québécoises»; et
- WorldLingo Multilingual Archive (MA), «Lexique de Français du Québec».

Lexique

Le tableau ci-dessous nous montre des différences entre le français québécois et le français métropolitain au niveau lexical.

Français du Québec	Français métropolitain
Abreuvoir	Fontaine
Aiguiseur	Taille-crayon
Arachide (pinotte)	Cacahouète
Arrêt	Stop
Avionnerie	Usine d'avions
Balloune	Ballon
Barniques	Lunettes
Barrer (la porte)	Verrouiller, fermer
Bavasser	Bavarder, se comporter en délateur
Bazou	Vieille auto
Bec	Bécot, baiser
Becotter	Embrasser
Bécyque	Bicyclette
Bédaine	Gros ventre
Ben	Bon
Bibille	Insecte ou animal inconnu
Bidou	Argent
Bienvenue	De rien
Blonde (ma blonde)	Amie (mon amoureuse)
Boules (seins)	Testicules
Brailler	Pleurer
Breuvage (nuance péjorative en France)	Boisson
Brocheuse	Agrafeuse
Broue	Bière
Brunante	Crépuscule
Cabaret	Plateau
Calotte	Casquette
Capoter	Perdre le nord, paniquer
Carcajou	Glouton
Cartable	Classeur
Cégep	Collège
Chandail	T-shirt
Chiâler	Se plaindre
Chien-chaud	Hot-dog
Char	Voiture
Chauffer	Conduire un véhicule
Chicaner	Ennuyer, tracasser
Citron	Auto en mauvais état
Courriel	Mél (courrier électronique)
Crouser	Faire la cour, conter fleurette

Débarquer (de n'importe quel transport)	Descendre (d'une voiture/bateau/avion)
Débarrer	Déverrouiller
Déjeuner	Petit-déjeuner
Dépanneur	Petit magasin
Dîner	Déjeuner
Efface	Gomme
Embarquer (en voiture)	Monter (dans une voiture)
Espérer	Attendre
Évacher (s'évacher)	S'affaler, paresser
Fesser	Frapper (donner une fessée)
Fête	Anniversaire
Fin de semaine	Week-end
Flo	Même, enfant
Foin	Argent
Foufounes	Fesses
Frigidaire	Réfrigérateur
Fun (c'est très le fun)	Amusement/amusant
Galarneau	Soleil
Gomme	Chewing-gum
Gosses (testicules)	Enfants
Jaser	Causer
Liqueur	Soda
Magasiner	Faire du shopping/faire les magasins/des achats
Minou	Chat
Minoucher	Caresser
Mitaine	Moufle
Maringouin	Moustique
Mouiller	Pleuvoir
Pantoute	Pas du tout
Paqueté	Ivre
Patate (patates pilées; patates frites)	Pomme-de-terre (pomme-de-terre en purée; des frites)
Piastre (piasse)	Dollar
Pitainé	Bébé/ poussin (fille belle)
Pitou	Chien
Placoter	Bavarder, discuter
Poche	Stupide
Polyvalente	École secondaire
Souper	Dîner
Suçon	Sucette
Taponner	Perdre son temps
Téléroman	Feuilleton
Toé	Vous
Tsé	Vous savez
Vidanges	Ordures
Vue	Film

Tutoiement

Les francophones du Québec utilisent plus fréquemment que les Français le pronom de la deuxième personne du singulier «tu». On constate l'usage du «tu» dans les annonces publicitaires, dans les relations employé-client et enseignants-élèves et avec les touristes, mais on utilise l'expression «s'il vous plaît» quand on tutoie quelqu'un. Néanmoins, il y a un mouvement qui veut réintroduire le «vous» respectueux et exiger aux élèves d'appeler leurs enseignants Monsieur/Madame et de les vouvoyer afin de créer plus de distance et de respect perdus par l'usage du tutoiement.

Le vouvoiement est employé quand on s'adresse à une personne âgée ou pour démontrer un plus grand respect.

Féminisation des noms de professions

Le français formel du Québec est moins sexiste que le français métropolitain. L'OQLF recommande depuis 1979 la féminisation des noms de professions, métiers, titres, grades et fonctions, donc plusieurs noms ont la forme masculine et la forme féminine: écrivain/écrivaine, docteur/docteure, avocat/avocate, professeur/professeure, gouverneur/gouverneure, auteur/auteure et maire/mairesse.

En France, l'Académie française s'oppose à ces modifications, d'ailleurs Maurice Druon, le secrétaire perpétuel de 1985 à 1999, écrit plusieurs articles où il condamne cette féminisation. Par contre, plusieurs gouvernements français l'ont défendue et le ministère actuel de la culture est satisfait de l'usage des féminins dans les administrations, médias et dans la langue courante.

Doublets

Au lieu de suivre la règle qu'au pluriel le masculin inclut le féminin, dans le français québécois on trouve souvent des doublets : Québécois et Québécoises, tous et toutes, citoyens et citoyennes.

Expressions idiomatiques

Il y a une grande variété d'expressions idiomatiques dans le français du Québec que l'on ne trouve pas dans le français métropolitain et que les Français auraient du mal à comprendre. Le tableau suivant nous montre quelques exemples :

Français du Québec	Français métropolitain
Avoir le cœur gros	Être triste, mélancolique
Avoir les yeux dans la graisse de binnes	Avoir un regard amoureux, rêveur
C'est de valeur	C'est dommage
Être fou comme un balai	Être en état de panique
Être sur son 36	Se mettre beau/belle, être chic
Faire dur	Avoir l'air idiot ou ridicule
Parler à travers son chapeau	Parler pour ne rien dire
Partir le char	Démarrer la voiture
S'accorder comme chien et chat	Se chicaner tout le temps
Sacrer son camp	Partir, quitter
Se tirer une bûche	S'asseoir
Tirer la pipe à quelqu'un	Agacer, taquiner
Tomber des pattes de lapin	Neiger
Tomber des peaux de lièvres	Neiger de larges flacons plats
Tomber sur les nerfs	Déranger quelqu'un

Jurons ou sacres

Les jurons (blasphèmes, mots grossiers) les plus utilisés sont composés par des mots relatifs à l'Église catholique ce qui est une conséquence d'une sorte de révolte contre les excès de celle-là.

La religion catholique au Québec a été un des éléments qui a permis aux francophones de conserver une identité (...) elle les a cependant parfois fait vivre dans la terreur du châtement, dans l'idée que « nous étions nés pour un petit pain » et donc qu'il fallait nous laisser gouverner. (La République libre du Québec, Chez Cousture, Culture québécoise, « Expressions québécoises »)

Ils sont utilisés pour exprimer la frustration, la colère, mais aussi la joie ou la surprise. Pour de nombreuses personnes ces mots sont un outrage à la religion, même dans un contexte de plaisanterie.

Les sacres les plus courants de la langue québécoise sont «criss», «câlce», «tabarnak», «ostie», tous considérés comme des blasphèmes, et «calvaire» et «ciboire» qui sont davantage considérés comme des jurons appartenant à un bas niveau de langage. On les emploie seuls ou souvent combinés : «criss de tabarnak», «ostie de crisse de câlce !».

Français du Québec	Français métropolitain
Une crisse de bonne tarte aux pommes. Un calvaire de bon film.	Très
Ben moi je vais te crisser à la porte. J'ai câlicé les bas aux poubelles.	Mettre, jeter
Il lui a crissé une volée. Le prof lui a câlicé la pire note de la classe.	Coller, donner
Il a crissé sa blonde là.	Laisser, quitter
Ben si cé d' même, j' décrisse , je sacre mon camp.	Partir brusquement, foutre le camp
Un petit criss , une p'tite crisse	Personne détestable
Viens t'en donc, mon tabarnak !	Petit con
Ostie qu'y fait chaud !	Vraiment
Un ciboire de ticket !	Merde

Différences dans la structure verbale

Le français québécois s'écarte souvent du français métropolitain dans la structure verbale. On présente ci-dessous une liste de cas particuliers:

- 1 Dans le cas du verbe «s'asseoir» la conjugaison en «oi» est beaucoup plus utilisée au Québec que «ie» ou «ey»: «je m'assois» au lieu de «je m'assieds» et «assoyez-vous» au lieu de «asseyez-vous».

- 2 Dans le registre familier on dit «je vas» au lieu de «je vais» et le futur simple est presque toujours remplacé par le futur proche: demain je vas aller magasiner.
- 3 Dans le français québécois on remplace une subordonnée conditionnelle en «si» par une construction à l’infinitif : «avoir de l’argent, je t’en donnerais» au lieu de «si j’avais de l’argent, je t’en donnerais».
- 4 Ajout de la particule «-tu» après une question directe, dont la réponse ne peut être que oui ou non. Dans ce cas-là, le «-tu» joue le rôle d’un adverbe d’interrogation ou d’exclamation. D’habitude on n’utilise pas cette particule quand le pronom «vous» conjugue le verbe.
«Tu m’écoutes-tu ?» / «Il en veut-tu ?» / «C’est-tu fini ?» / «C’est-tu pas possible, ce qui arrive là !»
- 5 On n’emploie pas l’adverbe «si» pour marquer une affirmation en réponse à une négation : «Tu n’as pas faim? Mais **oui** j’ai faim !» au lieu de «Tu n’as pas faim? **Si**, j’ai faim!».
- 6 Il y a des expressions qui s’emploient avec le subjonctif dans le français métropolitain mais qu’en français québécois prennent l’indicatif. Par exemple, «Bien qu’il est trop tard» au lieu de «Bien qu’il soit trop tard».

Anglicismes

Dans le français du Québec, il y a eu toujours des anglicismes qui sont le résultat de deux siècles et demi de la vie parmi les anglophones, mais ils sont socialement découragés. Dans le français de France, les anglicismes sont plus récents et ils résultent de la domination croissante de l’anglais américain. On montre quelques exemples ci-dessous:

- 1 Anglicisme intégral (utilisation de la lettre et du sens d’un mot anglais) :
break – pause;
chum – ami, petit copain;
fun – amusement;
shed – petite cabane.

2 Anglicisme hybride (la racine du verbe est anglaise et sa terminaison est française):

bossier – se comporter comme si on était le patron;

checker – vérifier, regarder;

flasher – clignoter;

kiquer – donner un coup de pied;

puncher – donner un coup de poing;

rusher – se dépêcher, faire à la hâte;

spotter – surveiller, apercevoir;

watcher – regarder.

3 Anglicisme syntaxique (construction en français qui reproduit la structure anglaise dans l'emploi soit d'une préposition, soit d'une conjonction ou dans l'ordre des mots):

«siéger sur un comité» (est un calque de «to be on a committee»), au lieu de «siéger à un comité».

4 Anglicisme morphologique (traduction littérale d'un mot ou d'une expression anglaise pour créer une expression équivalente en français avec le sens qui s'applique en anglais):

«appel longue distance» (est calqué de l'expression anglaise «long distance call») correspond à l'expression standardisée «appel interurbain»;

«chien-chaud» (pour «hotdog»), en France «hot-dog»;

«fin de semaine» (pour «weekend»), en France «week-end».

Quelques phénomènes phonétiques caractéristiques du français québécois

Dans l'apprentissage d'une langue, les sons qu'une personne produit ou perçoit sont l'un des aspects les plus importants. Vu que le français du Québec a des particularités phonétiques distinctes du français de France, il est intéressant de donner aux étudiants l'opportunité d'écouter la prononciation de quelques mots en français québécois qui illustrent certains phénomènes phonétiques spécifiques, mais sans faire une étude approfondie de la phonétique.

Il y a des universités québécoises, comme par exemple l'Université Laval et l'Université du Québec à Chicoutimi, qui sont en train de faire depuis longtemps des recherches sur le phonétisme du français québécois. La liste d'exemples présentée ci-dessous a été obtenue de leurs sites en ligne du Web, notamment :

–Centre interdisciplinaire de recherches sur les activités langagières (CIRAL), Faculté des lettres, Université Laval, «Phonétique du français québécois»;

–Département des Arts et Lettres, Université du Québec à Chicoutimi, «PHONO: Les principales caractéristiques phonétiques du français parlé au Québec».

Affaiblissement de /ʃ/ et de /ʒ/

Description du phénomène

La constriction des consonnes /ʃ/ et /ʒ/ peut parfois se relâcher jusqu'à ne faire entendre qu'un faible bruit de friction ou même un simple souffle (sourde ou sonore).

Exemples

bûcher — [byhe] — [byʃe] — [byʒe]
manger — [mãhe] — [mãʒe] — [mãʒe]
cherchait — [haxhe] — [ʃaxʃe] — [ʃaxʒe]
congèle — [kõhe] — [kõʒe] — [kõʒe]

Affrication de /t/ et de /d/

Description du phénomène

Quand elles sont suivies par les voyelles fermées antérieures /i/ et /y/, de même que par les semi-consonnes /j/ et /ɥ/, les consonnes /t/ et /d/ s'affriquent en [ts] et [dz], c'est-à-dire qu'elles laissent entendre un bruit de friction entre leur explosion et le début de la voyelle ou de la semi-consonne qui suit. Ce bruit de friction s'apparente à celui des constrictives /s/ et /z/.

Exemples

tire — [t̥siɾ] — [tiɾ]
dur — [d̥zyɾ] — [dyɾ]
cette image — [s̥etsimaz] — [setimaz]
son soutien — [s̥õsut̥sjẽ] — [sõsut̥jẽ]
tuile — [ts̥ɥil] — [tɥil]

Antériorisation de la voyelle nasale /ã/

Description du phénomène

La voyelle nasale postérieure /ã/ est souvent réalisée en français québécois comme une voyelle antérieure nasalisée [ã], parfois même légèrement fermée en [æ̃].

On notera, par ailleurs, que les voyelles nasales en français québécois sont senties comme étant moins nasalisées que celles du français européen.

Exemples

français — [fɾãsɛ] — [fɾãsɛ]
bilan — [bilã] — [bilã]
dément — [demã] — [demã]

Désonorisation des voyelles fermées

Description du phénomène

Les voyelles /i/, /y/, /u/ se désonorisent lorsqu'elles sont en contact avec des consonnes sourdes, c'est-à-dire qu'elles sont prononcées sans vibration des cordes vocales.

Exemples

université — [ynivɛɾs̥j̥tɛ] — [ynivɛɾs̥site]
député — [dep̥y̥tɛ] — [depytɛ]
découpage — [dek̥ɥpaz] — [dekɥpaz]

Diphthongaison

Description du phénomène

En français québécois, les voyelles longues sont souvent réalisées comme des diphthongues, c'est-à-dire des voyelles dont le timbre change en cours d'émission.

Exemples

Avec /ɛ/ : père — [pɛɾ] — [pɛ:ɾ]
Avec /œ/ : peur — [pœɾ] — [pœ:ɾ]
Avec /ɔ/ : fort — [fɔɾ] — [fɔ:ɾ]
Avec /ø/ : meute — [mœʊt] — [mø:t]
Avec /o/ : zone — [zœn] — [zo:n]
Avec /ɑ/ : pâte — [pɑt] — [pa:t]
Avec /ø/ : neutre — [nœʊtr] — [nø:tr]

Fermeture du /ɑ/

Description du phénomène

En finale absolue accentuée et en syllabe intérieure de mot inaccentuée, le /ɑ/ peut se fermer en [ɔ] ou en [ɔ̃]. Le phénomène peut aussi s'appliquer au [ɑ] résultant de la postériorisation du /a/. La prononciation du son [ɔ] est plus fermée que celle du [ɑ] et se confond pratiquement avec celle du [ɔ̃].

Exemples

pas — [pɔ] — [pɑ]
rat — [ʁɔ] — [ʁɑ]
bois — [bwa] — [bwa]
carreau — [kʁwa] — [kʁwa]
gâteau — [gɔto] — [gato]
départ — [depɔʁ] — [depɑʁ]

Ouverture de /ɛ/ devant /ʀ/ + consonne

Description du phénomène

La voyelle /ɛ/ s'ouvre en [a] en syllabe fermée par /ʀ/ suivi d'une consonne

Exemples

fermer — [fɑʁme] — [fɛʁme]
merci — [mɑʁsi] — [mɛʁsi]
herbe — [aʁb] — [ɛʁb]

Ouverture de /ɛ/ en finale absolue

Description du phénomène

La voyelle /ɛ/ s'ouvre en [æ] et même en [a] dans certains cas extrêmes, lorsqu'elle est en position finale de mot.

Exemple

était — [eta] — [etɛ]
parfait — [paʁfa] — [paʁfɛ]

Palatalisation de /td/ et de /kg/

Description du phénomène

Les consonnes occlusives non labiales ont tendance à se palataliser devant les voyelles antérieures non ouvertes ou devant les semi-consonnes palatales [j] et [ɥ]. L'occlusive /g/ peut également se palataliser en [j] en finale de mot. Il s'agit là de la manifestation d'un phénomène plus général de centralisation articulaire, les occlusives antérieures tendant à se reculer alors que les postérieures s'avancent.

Exemples

parti — [pɑʁtʃi] — [pɑʁtsi]
 moitié — [mwaʁtje] — [mwatsje]
 diable — [djɑb] — [dzjab]
 bon dieu — [bɔ̃jø] — [bɔ̃dzjø]
 culotte — [tʃylɔt] — [kylɔt]
 cinquième — [sɛ̃tʃjɛm] — [sɛ̃kjɛm]
 aiguille — [egɥij] — [eguj]
 baguette — [bajɛt] — [bagɛt]
 drogue — [dʁɔʒ] — [dʁɔg]

Posteriorisation du /a/

Description du phénomène

La voyelle ouverte /a/ a tendance à être réalisée comme un [ɑ] postérieur lorsqu'elle se trouve en finale absolue ou lorsqu'elle est suivie d'une des deux consonnes allongeantes /z/ ou /r/.

Exemples

Canada — [kanada] — [kanada]
 tracas — [tʁaka] — [tʁaka]
 phare — [fɑʁ] — [fɑʁ]
 quart — [kɑʁ] — [kɑʁ]

Réduction du groupe consonantique final

Description du phénomène

En finale de mot, les groupes de deux ou plusieurs consonnes se simplifient par la perte d'un ou de plusieurs éléments finals.

Exemples

manifeste — [manifɛs] — [manifest]
 peuple — [pœp] — [pœpl]
 pauvre — [pov] — [povʁ]
 orchestre — [ɔʁkɛs] — [ɔʁkestʁ]

Relâchement des voyelles fermées

Description du phénomène

Les voyelles /i/, /y/, /u/ ont tendance à se relâcher, c'est-à-dire à s'ouvrir et à se centraliser légèrement, en syllabe fermée.

Exemples

rite — [ʁit] — [ʁit]
 poule — [pɔl] — [pul]
 lustre — [lystʁ] — [lystʁ]

Variantes de /wa/

Description du phénomène

La diphtongue /wa/ connaît plusieurs réalisations phonétiques en français québécois. Ces variantes sont tantôt conditionnées par l'environnement linguistique, tantôt liées à des items lexicaux particuliers.

Exemples

moi — [mwe] — [mwa]
avoine — [avwen] — [avwan]
noir — [nwɛ:ʁ] — [nwaʁ]
trois — [tʁwɔ] — [tʁwa]
poivre — [pweivʁ] — [pwaivʁ]
droit — [dʁɛt] — [dʁwa]
poigne — [pɔŋ] — [pwaŋ]

Conclusion

On peut trouver dans le français du Québec plusieurs registres linguistiques : élevé, soutenu, familier, populaire. Le registre officiel est celui qui se rapproche le plus du français de France, toutefois il conserve de nombreux traits québécois. Le français du Québec a été stigmatisé pendant longtemps parmi les Québécois, les francophones d'Europe et les anglophones. Il a même été considéré un dialecte à cause des emprunts, des anglicismes, de la prononciation qui l'écartait du français métropolitain qui était considéré la référence.

L'*Office québécois de la langue française* travaille de concert avec l'*Académie française* et les autres organismes gouvernementaux des autres pays de la francophonie. C'est l'*Office* qui régularise et propose le vocabulaire utilisé au Québec dans les documents officiels et scolaires. Mais la langue de l'Etat s'écarte de la langue d'usage dans la société québécoise qui reflète la façon de vivre et l'histoire du peuple Québécois que l'on doit respecter.

4. Conclusions

Dans ce texte, on a donné une perspective actualisée de la francophonie et de ses institutions et on a choisi le cas du Québec afin de motiver les étudiants à faire des recherches sur la culture d'un pays ou d'une région francophone.

Dans le premier chapitre, on a introduit le concept de francophonie, son évolution, ses objectifs et ses institutions. Dans le deuxième chapitre, on a présenté le Canada comme exemple d'un pays francophone et on a mis en évidence la province francophone du Québec. Finalement, dans le troisième chapitre, on a montré que le français du Québec a renforcé l'identité et la spécificité de cette province et on a présenté quelques particularités du français québécois.

Il y a bien sûr d'autres sujets que l'on aurait pu traiter, mais d'une part, vu qu'il s'agit d'une leçon d'une heure et d'un cours de langue et culture françaises, on a choisi d'aborder seulement quelques aspects essentiels qui permettent de valoriser la diversité linguistique et de promouvoir le dialogue entre l'étudiant et la multiculturalité, en le poussant à avoir un esprit critique et à s'ouvrir au monde moderne.

Il s'agit «d'un dialogue dans un vaste ensemble polyphonique, sans souci d'on ne sait quel combat pour ou contre la prééminence de telle ou telle langue ou d'un quelconque *impérialisme culturel*», selon le manifeste littéraire *Pour une littérature-monde en français*, publié par le journal Le Monde le 16 mars 2007.

D'autre part, la francophonie rassemble la grande communauté composée par tous ceux qui partagent la langue française et celle-là s'impose au niveau culturel, politique, économique et social dans le monde actuel, en devenant ainsi un sujet incontournable dans les programmes des cours de français.

Finalement, on a élu l'exemple du Québec, parce qu'il s'agit d'une province dont la seule langue officielle est le français et qui a réussi à préserver son identité dans un entourage anglo-saxon, loin de la France et des autres pays francophones.

Bibliographie

Agence Universitaire de la Francophonie. Web. 23 novembre 2012
<<http://www.auf.org>>.

Association Internationale des Maires Francophones. Web. 23 novembre 2012
<<http://www.aimf.asso.fr>>

Assemblée Parlementaire de la Francophonie. Web. 23 novembre 2012
<<http://www.apf-francophonie.org>>.

Audiovisuel Extérieur de la France. Web. 23 novembre 2012
<<http://www.aefmonde.com> >.

Banque de dépannage linguistique (BDL). Office québécois de la langue française.
Web. 23 novembre 2012 <<http://www.oqlf.gouv.qc.ca>>.

Barthes, Roland. *Mythologies*. Paris : Editions du Seuil, 1957.

Cajolet-Laganière, Hélène et Pierre Martel. *La Qualité de la langue au Québec*. Sainte-Foy : Presses de l'Université Laval, 1995.

Canadiana.org. Web. 23 novembre 2012 <<http://www.canadiana.ca>>.

Centre interdisciplinaire de recherches sur les activités langagières (CIRAL). Faculté des lettres, Université Laval. Web. 23 novembre 2012 <<http://www.ciral.ulaval.ca>>.

Cercle Richelieu Senghor de Paris. Web. 23 novembre 2012 <<http://www.cercle-richelieu-senghor.org>>

Deniau, Xavier. *La francophonie. Que sais-je?*, Paris : Presses Universitaires de France, 1983.

Département des Arts et Lettres, Université du Québec à Chicoutimi. Web. 23 novembre 2012 <<http://linglang.uqac.ca/recherche/phono>>.

Dictionnaire du français plus: à l'usage des francophones d'Amérique. A.E. Shiaty (direction éditoriale). Montréal : Centre éducatif et culturel, 1988.

Dictionnaire du français. Philippe Amiel et al., eds. Paris: Hachette, 1987.

Dictionnaire québécois d'aujourd'hui: Langue française, histoire, géographie, culture générale. Jean-Claude Boulanger (direction éditoriale), Alain Rey. Saint-Laurent, Québec: Dicorobert, 1992.

Dictionnaire universel Afrique. Henri Bénac, ed. Paris: Hachette, 1995.

Dictionnaire universel francophone. Henri Bénac, ed. Paris: Hachette, 1997.

Dorin, Bernard. «Senghor, dès l'origine du projet francophone.» Senghor et la francophonie, Les colloques, Cercle Richelieu Senghor de Paris. 2006. Web. 23 novembre 2012 <<http://www.cercle-richelieu-senghor.org>>

Encrevé, Pierre. «La langue française dans le contexte d'aujourd'hui.» Lasemaine.fr, Biblioteca digital, Faculdade de Letras, Universidade do Porto. 2011. Web. 23 novembre 2012 <<http://ler.letras.up.pt/uploads/ficheiros/9794.pdf>>

Encyclopédie Larousse. Larousse, 2009. Web. 23 novembre 2012 <<http://www.larousse.fr>>

Fondation Charles de Gaulle. Web. 23 novembre 2012 <<http://www.charles-de-gaulle.org>>.

Fonds Francophone des Inforoutes. Organisation internationale de la Francophonie. Web. 23 novembre 2012 <<http://inforoutes.francophonie.org>>.

Gobineau, Joseph Arthur. «Essai sur l'inégalité des races humaines». *Oeuvres*, vol. I. Paris: Gallimard, 1983.

Grand dictionnaire terminologique (GDT). Office québécois de la langue française. Web. 23 novembre 2012 <<http://www.oqlf.gouv.qc.ca>>.

La République libre du Québec. Web. 23 novembre 2012 <<http://www.republiquelibre.org>>.

Labelle, Jacques. «Lexiques-grammaires comparés: Quelques observations sur des différences syntaxiques en français de France et du Québec.» *Lexique, Syntaxe et Lexique-Grammaire*. Ed. Christian Leclère, Éric Laporte, Mireille Piot and Max Silberstein. Amsterdam: John Benjamins, 2004. 313-323.

Le Canada en devenir. Canadiana.org. Web. 23 novembre 2012 <<http://www.canadiana.ca/citm>>.

Le Comité International des Jeux de la Francophonie. Web. 23 novembre 2012 <<http://jeux.francophonie.org/-Le-CIJF-.html>>.

Le Conseil international des radios-télévisions d'expression française. Web. 23 novembre 2012 <<http://www.cirtef.org/>>.

Le Robert dictionnaire d'aujourd'hui : Langue française, histoire, géographie, culture générale. Alain Rey (direction éditoriale). Paris : Le Robert, 1992.

Lexilogos - Dictionnaires, Cartes, Documents en ligne. Lexilogos, 2012. Web. 23 novembre 2012 <<http://www.lexilogos.com>>.

L'Encyclopédie canadienne. Fondation Historica 2011. Web. 23 novembre 2012 <<http://www.thecanadianencyclopedia.com> >

Ministère de la Justice Canada. Web. 23 novembre 2012 <www.justice.gc.ca>.

Notre mémoire en ligne. Canadiana.org. Web. 23 novembre 2012 <<http://eco.canadiana.ca/?usrlang=fr>>.

Office québécois de la langue française. Web. 23 novembre 2012 <<http://www.oqlf.gouv.qc.ca>>.

Organisation Internationale de la Francophonie. *La langue française dans le monde 2010*. Paris: Éditions Nathan, 2010. Web. 9 mars 2012 <<http://www.francophonie.org/IMG/pdf/Synthese-Langue-Francaise-2010.pdf>>.

Organisation Internationale de la Francophonie. *Le français, enjeu du XXI^e siècle*. 2009. Web. 9 mars 2012 <http://www.francophonie.org/IMG/pdf/Fcs_enjeu_21esiecle.pdf>.

Organisation Internationale de la Francophonie. Web. 23 novembre 2012 <<http://www.francophonie.org>>.

Pruvost, Jean. *Les Dictionnaires de langue française, Que sais-je?*, Paris : PUF, 2002.

RCI, Radio Canada International. Web. 23 novembre 2012 <<http://www.rcinet.ca/francais>>.

Reclus, Onésime. *France, Algérie et Colonies*. Paris : Hachette, 1886. Web. 9 mars 2012 <<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k75061t/f3.image.r=.langPT>>.

Reclus, Onésime. *Géographie de la France et de ses colonies*. Paris : Hachette, 1922.

Ressources Naturelles du Canada. Web. 23 novembre 2012 <<http://www.rncan.gc.ca>>.

RFI, Radio France Internationale. Web. 23 novembre 2012 <<http://www.rfi.fr>>.

RFN, Réseau Francophone Numérique. Web. 23 novembre 2012 <<http://www.rfbnn.org>>.

Rioux, Marcel. *La Question du Québec*. Montréal : Parti Pris, 1976.

Site de l'aménagement linguistique au Canada (SALIC). Université d'Ottawa. Web. 23 novembre 2012 <<http://www.salic.uottawa.ca>>.

Saint-Germain, Maurice. «Compte rendu, *La francophonie, Que sais-je?* 3^e édition mise à jour de Xavier Deniau, Paris, Presses universitaires de France, 1995.» *Politique et Sociétés* 16.3 (1997) : 170-4. Web. 9 mars 2012 <<http://id.erudit.org/iderudit/040093ar>>.

Tremblay, Michel. *Les Belles-Sœurs*. Montréal : Leméac, 1972.

Trésor de la langue française au Québec. Département de Langues, linguistique et traduction, Faculté des Lettres, Université Laval. Web. 23 novembre 2012 <<http://www.tlfg.ulaval.ca>>.

Tétu, Michel. *La Francophonie : Histoire, problématique et perspectives*. Montréal : Hachette, 1988.

TV5 Monde. Web. 23 novembre 2012 <<http://www.tv5.org>>.

Université Senghor. Web. 23 novembre 2012 <<http://www.usenghor-francophonie.org>>.

Vigile.net. Web. 23 novembre 2012 <<http://www.vigile.net>>.

WorldLingo Multilingual Archive (MA). Web. 23 novembre 2012 <http://www.multilingualarchive.com/ma/enwiki/fr/Quebec_French_lexicon>.